

Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

volume trente numéro quatre 7 \$

Regard sur notre patrimoine

LES MÉTIERS TRADITIONNELS

Conseil d'administration

PRÉSIDENT **michel tardif**

418.882.8160 micheltartif@rocketmail.com

VICE-PRÉSIDENT **pierre prévost**

418.882.3528 pierre.prevost@globetrotter.net

SECRÉTAIRE **lucie fillion**

418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

TRÉSORIER **andré bouchard**

418.243.2396 abbenee96@gmail.com

ADMINISTRATRICE **sylvianne breton**

418.271.0866 sylvianne7@hotmail.com

ADMINISTRATEUR **pierre lefebvre**

418.903.1899 pilefebvre@videotron.ca

ADMINISTRATRICE **denise pouliot**

418.243.2626 pouden@videotron.ca

ADMINISTRATRICE **clara tremblay-frenette**

418.290.2455 frenette_10@hotmail.com

ADMINISTRATEUR **éric légaré-roussin**

581.888.6216 eric.legare-roussin.1@ulaval.ca

Territoire

MRC DE BELLECHASSE

Équipe éditoriale

RÉDACTRICE EN CHEF **marie-josée deschênes**

ÉQUIPE ÉDITORIALE **ginette bélanger, lucie fillion, michel tardif, marie-josée deschênes, pierre prévost, rené minot**

RÉVISEUR **rené minot**

COMPOSITION **nicolas godbout**

Illustrations

École de rang numéro 3 de Saint-Charles en première de couverture. Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2013.

Informations

COTISATION ANNUELLE **30 \$**

ADRESSE POSTALE **8, avenue Commerciale, Saint-Charles (Québec) G0R 2T0**

COURRIEL **shb@shbellechasse.com**

DÉPÔT LÉGAL **Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006** ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont de la responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Au fil des ans est publiée quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

La photographie en première de couverture a capté un moment stratégique du projet de restauration de l'école de rang numéro 3 qu'ont réalisé quelques bénévoles de la Société historique de Bellechasse de 2013 à 2015. C'était lors de la première visite de notre équipe d'architectes spécialisées en patrimoine en compagnie des instigateurs du projet, Jean-Pierre Lamonde et Pierre Lefebvre. Comment restaurer les fenêtres de bois? Comment poser le parement de bardeau de cèdre? Ce questionnement était nécessaire pour assurer la réussite du projet. Les réponses sont reliées aux métiers traditionnels. Ces savoirs s'étiolaient et pour les découvrir, il faut faire les recherches qui s'imposent ou consulter les gens qui possèdent ces savoirs. Vous verrez dans la présente page cette même école restaurée et photographiée en 2015. Une grande réussite pour la SHB. Les métiers traditionnels dépassent les métiers de la construction, ils regroupent tous les savoirs qui ont permis à nos ancêtres de survivre, de vivre et de développer le territoire. Aujourd'hui, le Québec est prospère grâce aux connaissances que ses habitants ont partagées, au fil des siècles, entre différentes cultures : membres des Premières Nations, Français, Anglais, Écossais et immigrants de diverses nationalités. Aujourd'hui, nous devons continuer de développer nos savoirs et de nous adapter ; le développement durable et l'évolution des technologiques l'imposent.

Marie-Josée Deschênes

Mot de la rédactrice	3
Mot du président	4
Nouvelles du milieu	5
Dossier Les métiers traditionnels	7
1. Moreau, ouvrier des mots et fabricant d'outils	8
2. Meunier au XIX ^e siècle : Louis Plante	15
3. Lise Lessard et le rembourrage traditionnel	26
4. De l'héritage immatériel au patrimoine bâti	32
Chronique Hommage à Gisèle Lamoureux	38

MOT DE LA RÉDACTRICE



La neige hâtive de l'automne n'a pas refroidi l'ardeur des membres du comité de rédaction à vous offrir un numéro portant sur un thème d'actualité dans le monde du patrimoine : les métiers traditionnels. Ce thème a fait l'objet d'un numéro du magazine *Continuité* au printemps 2015. Depuis, la réflexion a évolué et vous découvrirez dans les prochaines pages des projets inédits et des personnes de passion pratiquant un métier traditionnel.

Pour débiter, Michel Tardif interroge notre implication citoyenne face à la préservation du patrimoine bâti de Bellechasse. Le patrimoine bâti ou immatériel, comme les savoir-faire reliés aux métiers traditionnels, demeurera vivant tant que des gens s'y intéresseront.

C'est d'ailleurs cet intérêt hors du commun que René Minot relate dans le portrait qu'il brosse de Jean-Marie Moreau et de son œuvre unique et inédite : le dictionnaire Moreau. En s'interrogeant sur le pourquoi et le comment des choses et en colligeant les mots relatifs à plusieurs métiers traditionnels de la France et du Québec, et plus largement des pays de langue française en Europe et en Amérique, Jean-Marie Moreau (1920-1989) contribue à garder vivants ces savoir-faire. Le dictionnaire *Le nom des choses* et l'essai *L'esprit des choses* n'ont pas encore été rendus publics. René Minot travaille depuis plusieurs années à préparer leur édition.

Sur la base d'une recherche documentaire réalisée par Denis Béchar, Pierre Prévost fait parler les archives en décrivant les défis qu'ont relevés le meunier Louis Plante et ses descendants habitants aux confins de Saint-Gervais et Saint-Anselme. Il ne s'attarde pas sur le travail même de la meunerie, il fait plutôt découvrir les obligations financières d'un entrepreneur du XIX^e siècle qui contribue par ses projets aux premiers développements de la région.

Rédigé par Ginette Bélanger, suit le portrait de Lise Lessard, rembourreur de métier et entrepreneure dans l'âme.

La directrice de l'Institut québécois des métiers patrimoniaux du bâtiment (IQMPB), Magali Lavigne, dévoile le projet de création de cet Institut national dédié à la formation d'ouvriers spécialisés en restauration du patrimoine bâti. Pour illustrer son propos, vous trouverez quelques photos des chantiers que j'ai supervisés et où je côtoie des entrepreneurs qualifiés autant en restauration de maçonnerie traditionnelle qu'en charpenterie ancienne, en ébénisterie et en ferblanterie.

Enfin, nous faisons un petit clin d'œil à notre numéro précédent portant sur « Le temps des récoltes » en rendant hommage à la botaniste Gisèle Lamoureux décédée le 23 juin dernier. Qui d'autre que Michel Lessard pouvait aussi bien évoquer, et en aussi peu de mots, l'œuvre immense de cette femme de cœur et de passion qui a habité Saint-Henri une grande partie de sa vie? Nous te remercions, Gisèle, pour l'ensemble de ton œuvre.

Nous sommes les héritiers de nombre curieux passionnés, ingénieux artistes et courageuses gens de divers métiers. Il ne tient qu'à nous maintenant de garder vivant leur héritage!

Marie-Josée Deschênes

MOT DU PRÉSIDENT



Faut-il détruire notre passé pour construire notre avenir ?

En Bellechasse, comme dans bien d'autres régions, il semble difficile de concilier le patrimoine légué par nos ancêtres au développement entrevu pour nos municipalités. Sur quelle base prenons-nous nos décisions ? Avec quelle optique entrevoyons-nous le développement de nos municipalités et de nos campagnes bellechassoises ? Comment expliquer que l'analyse de dossiers soumis au PIIA permet des constructions avec des paramètres qui hier étaient interdits ? Quelle est la logique d'augmentation de nos populations locales, sans intégration des nouveaux arrivants et sans respect des valeurs de nos bâtisseurs ?

Il semble que certaines décisions se prennent sur un manque de connaissances patrimoniales, architecturales et historiques, toutes essentielles à la prise de décision efficace. À qui la faute me direz-vous ? Eh bien, cette responsabilité de sensibilisation et de transmission des connaissances patrimoniales relève essentiellement de nous. Oui, nous tous, qui avons le bonheur de lire et de nous informer sur les sujets qui forment notre passion.

Le développement bellechassois doit se faire en tenant davantage compte de la richesse collective de nos spécificités et de nos couleurs locales et complémentaires. Notre richesse, c'est notre différence, attirons des gens qui apprécient et qui souhaitent perpétuer les mêmes valeurs.

Actuellement, on entend les politiciens nous promettre un troisième lien. Est-ce vraiment ce qui sauvera Bellechasse ? Sur quelle base nos élus locaux se basent-ils pour être en accord avec cette implantation ? Croyez-vous réellement qu'un troisième lien favorisera une meilleure intégration de nos nouvelles populations ? Par quel village, Beaumont, Saint-Michel ou Saint-Vallier, passera ce 3^e lien ? Qu'advient-il de ce village, de son tissu social, de son patrimoine architectural ? Pourquoi ne pas penser davantage à créer de l'emploi localement, ce qui favoriserait la venue de nouveaux citoyens demeurant et travaillant chez nous ? Construire un troisième lien, est-ce simplement dire au monde : demeurez en Bellechasse, mais allez travailler ailleurs ? Est-ce vraiment ce que nous souhaitons comme avenir pour Bellechasse ?

Moi, mon Bellechasse, je le vois fier et debout, aimé de ses citoyens, travaillant ensemble au respect de ses racines et tourné vers un avenir riche et dynamique. Un citoyen fier, c'est un citoyen qui s'imprègne de son milieu, qui participe aux activités de son milieu, qui parle de son milieu. Il y a tant de choses magnifiques dans notre Bellechasse, que ce soit en bordure fluviale, aux contreforts des Appalaches ou dans notre magnifique contrée !

Michel Tardif

NOUVELLES DU MILIEU

FÊTONS NOTRE PATRIMOINE. — Les 7 et 8 juillet derniers se tenaient les festivités entourant la mise en valeur du patrimoine de Saint-Léon. La Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon a compris l'importance de garder vivants les savoir-faire traditionnels. En attendant la deuxième édition de cette fête en 2019, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'organisme.

<https://www.societedupatrimoinestandon.com/f%C3%AAtons-notre-patrimoine/>

CONTES DU LITTORAL EN BELLECHASSE. — Les 7, 8 et 9 septembre 2018 avait lieu le festival de contes dans les municipalités de Beaumont, Saint-Michel et Saint-Vallier, un événement culturel sans pareil. Cette année encore, plusieurs membres de l'équipe d'*Au fil des ans* ont profité de l'occasion pour s'en faire raconter des vertes pis des pas mûres. En attendant la 22^e édition, nous vous invitons à consulter le site de l'organisme qui devrait tenir sous peu son assemblée générale annuelle. Vous souhaitez devenir membres, inscrivez-vous à l'infolettre.

www.contesdulittoral.com

RÉINVESTISSEMENT ET TRANSFORMATION D'ÉGLISES À SAINT-CAMILLE. — Marguilliers, bénévoles, gestionnaires, professionnels de Bellechasse sont partis le jeudi 15 novembre 2018 pour le village de Saint-Camille en Estrie, pour aller à la rencontre d'une soixantaine de personnes impliquées dans la préservation des églises de leurs régions respectives. Une grande partie du Québec s'était réunie pour discuter de solutions possibles pour la sauvegarde des églises de régions. Une vingtaine de professionnels de tous horizons, en plus de l'équipe du Conseil du patrimoine religieux du Québec, étaient invités à donner des conseils aux participants. Pour en savoir plus sur cet événement ou pour obtenir

plus d'informations sur le sujet, nous vous invitons à vous inscrire au réseau PASSERELLES implanté par Marie-Ève Lavoie, la nouvelle responsable du patrimoine religieux à la MRC de Bellechasse.

Marie-Ève Lavoie : (418) 883-3347, poste 705, ou par courriel : [MELavoie@mrcbellechasse.qc.ca](mailto:MElavoie@mrcbellechasse.qc.ca)
<https://www.tiess.ca/passerelles/>

CONFÉRENCE D'YVAN DEBLOIS POUR SOULIGNER LE 100^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918. — Cette conférence a eu lieu le jeudi 8 novembre, à 19h30, au Centre de Vie de Bellechasse, à Sainte-Claire. Elle avait pour objet la rétrospective de l'histoire militaire de Sainte-Claire depuis la guerre de 1812-1815 contre les Américains jusqu'à la guerre d'Afghanistan en 2001-14, en passant par la Grande Guerre de 1914-1918 et la Seconde Guerre mondiale de 1939-1945.

Une vidéo [DVD; 1 h 47 min] sera disponible dans quelques semaines reproduisant cette conférence. Les personnes qui désirent s'en procurer un exemplaire, au coût de 12 \$, peuvent contacter Yvan Deblois.

Yvan Deblois : (418) 883-3056, poste 705, ou par courriel : ydeblois@globetrotter.net

FORUM SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC (CPRQ). — Cette année, c'est sous le thème *(Re)vivre le patrimoine religieux* que le forum explorait deux réalités importantes pour perpétuer le patrimoine religieux : l'implication citoyenne et le transfert des ensembles conventuels. Des exemples inspirants d'implications bénévoles du Saguenay, de Baie-Comeau et de Champlain permettaient de saisir l'importance du travail des citoyens pour préserver l'église de leur communauté. Ensuite, la transformation du couvent des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine et celle de l'ensemble conventuel des Petites Franciscaines

de Marie en Maison-Mère de Baie-Saint-Paul ont permis de saisir la complexité de la transformation de ce type de patrimoine religieux, particulièrement dans les milieux ruraux où le sentiment d'appartenance de la communauté locale envers ces bâtiments patrimoniaux, l'ingéniosité des gestionnaires et la mixité de vocations semblent les secrets du succès. Lors de l'Assemblée générale annuelle du CPRQ tenue le vendredi 9 novembre, l'agent culturel de Bellechasse, Claude Lepage, est devenu membre du conseil d'administration de l'organisme. Des visites des églises de la région ont clos les deux journées en permettant aux participants de découvrir des trésors insoupçonnés tels que 125 vitraux réalisés par Guido Nincheri classés parmi les plus beaux d'Amérique du Nord dans la cathédrale de l'Assomption de Trois-Rivières, dont un détail est visible ci-bas (photographie : Marie-Josée Deschênes).

<http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/evenements/forum-sur-le-patrimoine-religieux>

CONFÉRENCE DE ROBERT TESSIER SUR LES ÉCOLES DE RANG DANS BELLECHASSE. — Le 16 novembre 2018 se tenait la dernière conférence de Robert Tessier sur les écoles de rang. L'activité s'est tenue à la Maison de la Culture de Bellechasse. Du 17 novembre au 30 décembre 2018, vous pourrez visiter une exposition présentant plus de 70 photographies d'archives sur le sujet. Si vous désirez vous procurer un exemplaire de l'ouvrage *L'époque des écoles de rang*, contactez Michel Tardif.

Michel Tardif : (418) 882-8160, ou par courriel : micheltardif@rocketmail.com

CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DU NORD-OUEST (SGNO). — Nos origines bellechassoises,

pour certains, ont pris racine hors Québec; une conférence généalogique sur ce sujet est offerte à la sacristie de l'église de Saint-Charles : *La migration des familles des environs de Lévis, Bellechasse, Lotbinière et de la Beauce vers l'Ouest canadien entre 1880 et 1960*. Merci de réserver votre place.

Michel Tardif : (418) 882-8160, ou par courriel : micheltardif@rocketmail.com

CONCERT DU CHŒUR DE BELLECHASSE EN L'ÉGLISE DE SAINT-CHARLES. — Le Chœur de Bellechasse offre un concert de Noël à l'église de Saint-Charles-de-Bellechasse aux profits de la fabrique Saint-Benoît-de-Bellechasse, pour l'entretien de cette église. Pour plus d'informations, contactez la fabrique Saint-Benoît-de-Bellechasse.

Saint-Benoît-de-Bellechasse : (418) 887-3942, ou par courriel : info@sbdb.ca

CONCERT DU CHŒUR DE BELLECHASSE EN L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH DE LÉVIS. — Le Chœur de Bellechasse offre un deuxième concert de Noël à l'église de Saint-Joseph de Lévis afin d'amasser des fonds pour la lutte contre la sclérose en plaques. Pour plus d'informations, contactez le site Web de l'organisme.

<http://choeurdebellechasse.com>

LES SOIRÉES-CAUSERIES DE LA SHB. — Le troisième jeudi de chaque mois, les amateurs d'histoire sont invités, dès 19 h, au numéro 25 de la rue Lacasse, à Saint-Gervais, pour une soirée-causerie. Inscrivez à votre agenda cette activité, dont les prochains rassemblements se feront les 20 décembre, 17 janvier, 21 février, 21 mars et 18 avril.

Confirmez votre présence à Pierre Prévost par courriel : pierre.prevost@globetrotter.net

DOSSIER

Les métiers traditionnels



La charpente du clocher de l'église de Saint-Raphaël. (Photographie : Éric Vermette, 2016)

« Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ! »

Nicolas Boileau

MOREAU, OUVRIER DES MOTS ET FABRICANT D'OUTILS

RENÉ MINOT



René Minot est membre du comité de rédaction de la revue *Au fil des ans*. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

Un meuble qu'on déménage, un téléphone « intelligent » qu'on achète, un cylindre qu'on roule sur une pente, un jouet démontable... Comment ça marche, cette affaire-là ? Avec ou sans les modes d'emploi d'aujourd'hui, les humains ont toujours dû y penser.

Charger de foin en vrac une charrette tirée par un cheval et ramener le tout sans encombre à la grange : une montagne de savoir-faire. Ceux du charron, du bourrelier, du biologiste des animaux et des plantes... et du paysan équilibriste sur une masse mouvante qu'il stabilise.

Il faut réparer telle ou telle « patente » ? Un bon début : avoir sa boîte à outils dans la tête. Remplacer le vieil escabeau et en refaire un neuf... En bois ? En métal ? De toute façon, il faudra se servir du théorème de Pythagore, qu'on en connaisse ou pas le nom. Même acheter la chose toute faite requiert la réflexion.

Toute cette activité humaine, variable à l'infini au fil des millénaires, a fini par être colligée, comptée et évaluée ; les savoir-faire se sont transmis. L'esprit en éveil des gamins qui regardent maman plumer une poule, ou papa aider le forgeron à ferrer la jument, c'est encore là dans la tête de l'enfant qui, à l'avènement de la télé, allait regarder derrière l'écran cathodique ; ou encore le poupon fasciné par le mouvement des pales d'un brasseur d'air ou le balancier de la pendule de la maison du grand-père.

Aujourd'hui, les livres, les dictionnaires, les encyclopédies, en leur version papier ou électronique, peuvent souvent

répondre à ce que notre espèce humaine appelle notre curiosité naturelle. Nature et culture, un débat sans fin.

Fils d'un industriel belge patron des Fonderies Centrales L. Moreau à Louvain, Jean-Marie Moreau a toujours été curieux du pourquoi des choses et du comment. Ses études universitaires classiques (langues anciennes et modernes, histoire) et son engagement dans la Résistance puis dans l'armée britannique l'ont conduit à penser (à « peser ») sa connaissance des hommes. Quand son père, en 1945, a eu besoin de lui pour remettre sur pied sa fonderie, il consacra quatre ans à apprendre le travail des métaux sous la tutelle des meilleurs ouvriers et à gérer la petite entreprise industrielle.

Puis il va passer, avec sa jeune famille, une douzaine d'années en Afrique, où il enseigne, apprend les langues et observe les savoir-faire autour de lui. Jean-Marie m'a raconté, bien des années plus tard, avoir observé un ouvrier congolais maniant une lame tranchante d'une façon inhabituelle pour des Africains et des Européens. Renseignements pris, il apprend que l'homme s'était fait enseigner ce maniement sécuritaire particulier par un missionnaire canadien qui s'était lui-même fait instruire par des Inuit ! Étrange rencontre des cultures et des traditions manuelles.

On retrouve Jean-Marie Moreau au Québec en 1961, où il enseigne à Shawinigan, puis au Collège de Saint-Laurent en 1963. Le travail manuel lui étant familier, il choisit de fabriquer le mobilier utile à

une famille de deux adultes et quatre enfants en achetant de l'outillage de qualité et des matériaux, plutôt que des meubles en magasin. C'était encore la glorieuse époque des quincailleries Pascal, dont le grand patron, monsieur Jacob, qui s'y connaissait en outillage, aimait accueillir monsieur Jean-Marie, un client fort cultivé qui s'y connaissait, entre autres, en métaux et en bois d'œuvre.

Travail du bois, travail des métaux, travail du verre, du cuir. Machines-outils. Assemblages. Précisions sur les types d'outils, leur entretien, leur fabrication, leurs adaptations. Les normes, les mesures, la terminologie technique, les développements de l'automatisation... Jean-Marie Moreau a vu de près l'implantation dans son cégep des « Techniques de fabrication mécanique » et l'arrivée de nouveautés comme AutoCAD, programme informatique de design familier à l'architecte et à l'ingénieur contemporain.

Ça porte des noms, tout ça. Dans les années 1970, l'Office québécois de la langue française a commencé à publier des brochures spécialisées, sous le titre de *Vocabulaire de...* pour diffuser et enseigner les mots français dans de nombreux domaines de l'activité sociale et économique. Le *Grand dictionnaire terminologique*, en perpétuel chantier, en est aujourd'hui le fleuron. Accès gratuit!¹

Cherchez-y, par exemple, l'« échantignole » : trois significations, dont deux nettement apparentées : « *Pièce de bois en forme de triangle destinée à caler les pannes sur l'arbalétrier* » et « *En charpente métallique : sorte d'équerre en fer plat plié servant à assujettir une panne sur un arbalétrier* ». Mais la troisième : « Brique normale de demi-épaisseur, employée dans les âtres de cheminée et pour certains pavages », quel rapport? Avec le *Grand Robert* et le *Trésor de la langue française*, on peut aller plus loin et remonter, via la notion géo-

métrique d'épaisseur, jusqu'au mot d'origine celtique « canthôs », qui désigne le cercle de fer d'une roue de charrette, et signifie d'abord le chant, le côté étroit d'un objet parallélépipédique. Mais quel artisan ira fouiller dans ces monuments de la linguistique contemporaine?

Difficile d'en finir avec la chantignolle (forme française du mot) ou échantignole (forme québécoise). On trouve donc, dans ce nom, la racine « chant » ou « cant- » (= côté), sur un radical *kan que certains linguistes lient parfois, comme flexion ou variante, à *kun qu'on retrouve dans le latin *cuneus*, le coin. Du gaulois *canthos*, on passe, en français médiéval, à des dérivés avec diminutif : *chantille* et *chantel*, formes attestées (d'où « chanteau », nom à plusieurs sens en français moderne). Le *Trésor de la langue française* propose une explication partielle de l'évolution vers « chantignole » en notant la forme hypothétique mais probable : *chantilole, où le son des ll « mouillés » évolue vers le son « gn » en vertu de ce que les phonéticiens appellent une « dissimilation ». Sauf que ce savant dictionnaire a laissé une coquille, pas encore corrigée en 2018 : il y est noté « par dissimulation », avec un u au lieu d'un i (avant-dernière ligne de l'article).

Méfions-nous, même des meilleurs dictionnaires!

Mais pourquoi le mot québécois échantignole diffère-t-il du français chantignolle? Le dictionnaire *Le nom des choses* offre une explication linguistique plausible. Tout comme il note les différents sens du nom « chanteau ».

Jean-Marie a relevé plus d'une fois, dans sa vaste exploration lexicale, des erreurs, des faiblesses, trahissant des hésitations dans l'usage des mots comme dans l'usage des choses. Sachant parfaitement que son propre dictionnaire n'en était pas dépourvu, il en avise le lecteur et affirme

1. <http://www.grand-dictionnaire.com>

• *Échantignole.*
(Photographie :
René Minot)

n'avancer qu'avec circonspection dans un domaine aux variantes infinies, tant pour la forme que pour le sens.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage surprend sous plusieurs aspects. Il peut étonner par la précision technique des définitions, assorties de remarques parfois très pointues, parfois générales ou développant des explications fouillées. Autre qualité : le parti-pris de classer les « choses », les outils en fonction de leurs champs d'application et le renvoi systématique à des « corrélats » qui aident à situer ces « objets » : la recherche de la justesse et du « bon terme » s'en trouve facilitée. Enfin, la qualité de la recherche linguistique – histoire du mot et de sa formation – témoigne de la vaste culture de l'auteur et de son appel à l'intelligence des « choses » que peut développer l'utilisateur du dictionnaire.

Moreau va jusqu'à intégrer à son ouvrage de singulières trouvailles comme celle du « nour ». Il a recueilli ce mot de la bouche d'un de nos voisins de Bellechasse : un acériculteur de Lac-Étchemin.

Tout intellectuel qu'il ait été, il n'avait pourtant pas, on le voit, l'âme d'un « pousseur de crayon ». S'il faut pousser quelque chose, Jean-Marie préfère pousser le rabot, pousser et tirer la scie de long (le godendard emblématique des « gars de bois »), avoyer la sciotte, affuter le foret, et créer, à l'ancienne, ses propres outils. On vient passer des veillées dans son sous-sol où il fabrique des métiers à tisser, notamment pour ses filles, où il monte un tour à bois modèle fin XVIII^e siècle, où il répare des rouets, pratique la soudure ou la brasure, c'est selon... Et même la sculpture.

J'avais rapporté d'Extrême-Orient un meuble de qualité dont un des quatre pieds sculptés s'était perdu. J'avais aussi perdu, dans la cour de ma maison, mais par maladie, un grand orme, dont j'avais

gardé un gros billot. Sur la base de ce bloc de bon bois, avec les dimensions et les photos du symétrique du pied manquant, l'ami Jean-Marie, en une couple d'heures, m'a fabriqué la pièce sculptée qui incluait tenon et mortaise, polissage et teinture inclus!

Les enfants de Jean-Marie Moreau disent que leur père a fait toutes les brocantes de la Province. Mais il gardait l'esprit alerte sur le « comment » des choses, un peu comme un anthropologue cherche le sens social que recèle un objet. Et, bien sûr, en parallèle à ces activités concrètes, il notait avec soin la nomenclature des outils et avait entrepris de monter un petit lexique. C'est ce répertoire de certains vocabulaires techniques traditionnels qui a fini par devenir un dictionnaire de près de 7 000 mots.

Il est vrai qu'il a épluché les grandes encyclopédies, celle de DIDEROT et D'ALEMBERT du XVIII^e siècle, celle de Pierre LAROUSSE, le *Grand Dictionnaire Universel* du XIX^e siècle (Librairie classique Larousse et Boyer, Paris, 1866-1871, Administration du *Grand Dictionnaire Universel*, Paris, 1872-1890, 15 vol. et deux suppléments), la *Britannica* et l'*Universalis*, le *Grand Robert*, le *Littré*, le *Lexis*, etc. Il lisait vite et notait. Rares sont les mots qui lui ont échappé. Et il ne s'est pas contenté des dictionnaires : il a feuilleté des dizaines de catalogues, a lu par centaines des revues et des livres spécialisés. Sa bibliographie, qui s'arrête, en gros, à 1985, comporte des titres en français, anglais, néerlandais, allemand, espagnol, latin... En tout, ce sont environ 850 titres différents : une recherche monumentale à la hauteur de l'œuvre.

Dans toutes ses activités, intellectuelles ou manuelles, Jean-Marie allait à l'essentiel et travaillait vite. Comme on voyait en lui une source intarissable de savoir, il lui a été demandé de participer à des projets



de publication dans le cadre de la vie de notre cégep de Saint-Laurent. Il y a eu la revue *Dires* où, dans plusieurs articles, il a présenté l'histoire, au fil des siècles, de telle ou telle technique ou invention, comme l'aurait fait un anthropologue patenté. Il y a eu la rubrique linguistique « Les Propos d'Euphémix », dans le feuillet hebdomadaire du cégep : de piquants articles, brefs, très goûtés par notre communauté « collégiale », sur l'usage de mots, de tournures qui traduisent et trahissent nos pensées individuelles et collectives. Bref, un brin souriant de psychosociolinguistique.

Or, ouvrier précis et expéditif, l'ami Jean-Marie n'avait pas coutume de se relire. Et devant les négligences ou les quelques fautes qu'il laissait dans ses « Propos », les lecteurs se demandaient si « Monsieur Moreau » l'avait fait exprès. En fait, non, mais il était déjà ailleurs. C'est ainsi que je suis devenu son assistant à la correction et à la révision de ses textes. Un honneur pour moi. Comme je m'intéressais aussi à l'histoire des mots, des significations, aux questions sur « le sens », sur les représentations symboliques, etc., nous nous voyions souvent. Il m'a vite connu non seulement comme collègue prof de français, mais aussi comme fils de paysan qui sait piocher la terre, atteler un cheval et manier la faux. Et qui parle encore son langage régional poitevin : le patois de mon village.

Du coup, je lui ai appris des mots : la « piarde », une « musse », la « dorne » et des dizaines d'autres noms de choses... qu'il a intégrés à son dictionnaire en construction. De fait, Jean-Marie ne connaissait guère la vie rurale, et il a vite compris l'intérêt d'ajouter, à son répertoire d'outils des métiers du bois, du fer, du cuir, du verre, des textiles, de la pêche, etc., les mots des objets de ce qu'il a englobé sous le terme d'« économie domestique »

(une « canne » pour un bidon de lait en Normandie ; le « virounou » pour aider le bébé poitevin à faire ses premiers pas, la « coussotte » posée sur le « seil » dans le « bac »...), et des choses qui se rattachent au « métiers de la terre », comme une « grèle » (tamis), un « melour » (claire pour faire sécher des fruits), une « chârre », etc.). Bref, à ma fonction de réviseur, j'ai ajouté un rôle, modeste, d'informateur.

C'est ainsi que, d'abord avec l'accord formel de l'auteur, plusieurs centaines de mots se sont ajoutés à son dictionnaire. Après sa mort – un AVC l'a emporté en 1989, au moment où il était en pourparlers avec un éditeur montréalais —, j'ai fait certains ajouts du même ordre, notamment pendant les longues années où je révisais l'ensemble de l'œuvre, à temps « perdu » — ou « gagné ». J'en ai arrêté le corpus en 2006. Ma cueillette de nouvelles entrées possibles n'a pas cessé, mais, en accord avec la famille de Jean-Marie, je n'ai, depuis, rien intégré de mes trouvailles pour m'éviter le risque de dénaturer l'œuvre de mon ami, savant humaniste autant que solide ouvrier.

Curieux des mots autant que des choses, Jean-Marie Moreau aimait, on l'a vu, essayer d'en retracer les origines. De là lui est venu le projet de rassembler les grandes idées, les grands principes qui ont poussé les humains à créer et développer les outils qui structurent aujourd'hui notre vie matérielle. Les inventeurs d'aujourd'hui sont unanimes : leurs trouvailles sont toujours l'aboutissement de ce que leurs parents et leurs aïeux leur ont enseigné.

Voilà pourquoi nos technologies contemporaines sont toutes redevables de l'héritage patrimonial des siècles, des millénaires passés. Et comment s'en est faite la transmission jusqu'à nous ? Par les mots qui expriment la pensée sur les choses.

- *Instrument de pesée (balance romaine). (Collection Jean-Marie Moreau, Musée de Vaudreuil-Soulanges. Photographie : RM-CG)*



De là, l'essai *L'esprit des choses* et le dictionnaire *Le nom des choses*.

Jean-Marie Moreau ne ramassait pas que les mots et les choses : il était aussi un collectionneur d'ouvrages anciens, voire très anciens, notamment des bibles. Il y trouvait parfois des illustrations. Certaines images ou des croquis suggéraient des savoir-faire, des connaissances, des techniques dont il se sentait l'héritier. Il a ainsi puisé, entre autres dans les volumes de planches de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, certaines images dont il a agrémenté son essai. Mais on y trouve également plusieurs croquis de sa main.

Il travaillait seul : nous n'avons été qu'une poignée de ses collègues à qui il a demandé de relire son essai et de le lui commenter : un enseignant spécialiste de fabrication mécanique, un anthropologue prof de philo et un quasi-linguiste curieux des mots. Je suis le seul survivant de ce petit groupe.

L'histoire du dictionnaire ne peut pas passer sous silence l'entourage familial immédiat de Jean-Marie Moreau : son épouse, feu Francette, femme très cultivée et engagée dans la vie sociale, très éprouvée par la guerre, mais vaillante et patiente, pivot de la famille ; ses quatre enfants et leurs conjoint/e/s parmi lesquels se comptent un ethnologue, un historien, des informaticiens, un philosophe... L'héritage « Moreau » n'est pas que livresque, il est d'abord humain, incarné. Incarné dans ses proches et associé à sa famille, l'héritage de Jean-Marie s'est enrichi de la contribution de la « relève » branchée sur les sciences et les techniques d'aujourd'hui.

Il a conçu son projet pour qu'on ait en mains un ouvrage qui soit bien plus qu'un répertoire alphabétique de définitions d'objets, mais aussi un guide de l'usager qui veut mieux comprendre telle ou telle chose avec son contexte. Cette

perspective est généralisée dans les dictionnaires Robert, qui sont des dictionnaires analogiques. D'ailleurs, tous les enseignants de français de notre cégep utilisaient ces ouvrages en classe quotidiennement. Cette approche lexicologique, Jean-Marie l'a généralisée en mentionnant, pour chaque « entrée » de son dictionnaire, le domaine technique dont relève chaque mot : domaines généraux, comme les « Métiers du bois », les « Métiers des textiles », l'« Économie domestique », etc. ; et domaines plus restreints, comme « Chaudronnerie », « Acériculture », « Corderie », « Gravure » et ainsi de suite.

Outre ces caractérisations dans des ensembles, l'auteur a introduit des mots liés à celui qui est l'objet de chaque article. Ainsi, à chaque « entrée », figurent un ou plusieurs corrélats. Dans son introduction au dictionnaire, il précise :

Mon intuition était, et est encore, de procurer au public un lexique où il pût retrouver son chemin. C'est pourquoi j'ai muni chaque entrée d'un index croisé où les synonymes accompagnent les termes du domaine auquel le mot consulté appartient. On trouvera donc sous « charrue » tous les noms de la charrue et les noms des pièces qui la composent. « Harnais », « charpente », « filet » donnent la liste des pièces de harnachement, de charpenterie et celle des filets de pêche ou de chasse. Autant dire que chaque mot renvoie à un ou plusieurs autres et que, de proche en proche, on arrive bientôt au terme qu'on ignorait ou qu'on avait oublié.

Suivant cette intention, l'auteur a profité des connaissances et de la compétence d'un de ses gendres, Norman, un informaticien formé à la fin des années 1960 et plus que jamais « branché » en 2018, pour prévoir, dans la future version électronique de son dictionnaire, le renvoi, en

- *Rabot. (Collection Jean-Marie Moreau, Musée de Vaudreuil-Soulanges. Photographie : RM-CG)*

un clic, aux mots corrélés par cet « index croisé ». L'index... au bout du doigt!

Conjuguer la modernité la plus intelligente et la tradition patrimoniale la mieux enracinée dans les objets, les mots et les idées, voilà l'esprit de l'œuvre aux deux volets, dictionnaire et essai, que Jean-Marie Moreau nous laisse en héritage.

Explorant des domaines variés d'activités humaines, l'auteur a-t-il voulu restreindre ses recherches à certains champs? Son intention étant de transmettre des noms et des choses relevant du « patrimoine », notion culturelle élastique, Jean-Marie a cherché à se limiter dans le temps et l'espace.

Il s'est borné aux noms d'objets dans la langue française bien que d'autres cultures lui aient été familières. Les variantes propres au Québec et au Canada français en général l'intéressaient vivement.

Quant au temps historique, Moreau précise qu'il reste à la frange du début de l'ère industrielle, qui varie d'ailleurs selon les lieux. Rares sont donc les mots et les objets qu'il a répertoriés comme apparaissant au XX^e siècle.

Les plus significatives limites qu'il s'est imposées relèvent de choix idéologiques : ses compétences relèvent de l'artisanat et des pratiques des « gens de métiers ». Il va donc exclure les domaines relatifs au luxe comme la sculpture, la peinture d'art, la joaillerie, la mode, etc. – donc l'immense domaine des tissus et des styles d'habillement – mais traiter de l'outillage des couturières, des ciseleurs, des peintres... Il ne traite pas non plus de médecine humaine, mais aborde la médecine vétérinaire de jadis.

Autres exclusions : tout ce qui concerne, directement ou pas, la guerre et la vie militaire qu'il a pourtant bien connues. En revanche, il va décrire l'arbalète (qui sert à la chasse) et son évolution, mais pas la baliste; les parties du canon (n'oublions

pas qu'il a dirigé une fonderie), mais pas sa manœuvre ni les calculs des artilleurs. La construction navale d'autrefois le fascinait et le dictionnaire est bien pourvu de noms la concernant; mais traitant d'objets, de « choses », il présente toutes les pièces du gréement, les instruments de navigation, etc., et laisse de côté les actions, donc pas la manœuvre des voiliers ni le maniement pratique du sextant. Si bien que, par exemple, le mot « manœuvre » ne figure que dans son sens matériel de « cordage », « filin ». Enfin, la musique, art considéré comme tel depuis la nuit des temps, a peu de place dans l'œuvre de Moreau, malgré quelques références à la lutherie et à de rares instruments champêtres traditionnels.

Un des défis les plus redoutables qu'a mentionnés Moreau construisant son « lexique » en voie de devenir « dictionnaire », est celui de la nomenclature : parfois, un même outil ne porte pas le même nom suivant le métier où on l'emploie; et à l'inverse, il arrive souvent que le même nom désigne deux objets différents suivant le domaine de l'ouvrier qui s'en sert. *L'esprit des choses* aborde ces questions en constatant des faits et en se gardant des jugements de l'observateur : selon le lieu où l'on emploie la « faux à doigts », on parlera de « javeleuse », de « faux à râteau », de « beauceron », de « faux à étriche » et plusieurs autres dénominations locales ou régionales.

L'essai, substantiel ouvrage à la lecture tonifiante, se veut, à l'ancienne, une « Histoire naturelle et morale des outils, ustensiles et instruments ». Au chapitre de la linguistique, la formation de nombreux mots y est évoquée, analysée. Au chapitre de l'usage des outils, la nomenclature va chercher les explications et les principes les plus éclairants. L'histoire même est partout très présente et savamment documentée, depuis la naissance de certains



outils et leur évolution en machines complexes qui annoncent l'ère industrielle et reviennent parfois au goût du jour puisqu'au Québec en 2018, on voit encore à l'ouvrage des tisserandes et des filandières qui pratiquent le tissage au métier et le filage au fuseau ou au rouet.

Bien avant sa disparition soudaine, Moreau avait — avec l'encouragement de ses proches — songé à faire profiter le public de ses talents d'homme de métier. Les outils et objets qu'il a fabriqués sont innombrables. Une vaste panoplie de ceux-ci, fabriqués ou réparés par lui, ou encore parfois achetés chez des antiquaires ou chez J. Pascal, est rassemblée au Musée régional de Vaudreuil, soit quelque deux cents pièces, là aussi dans un fonds dédié.²

Au fabricant d'outils qu'il est toujours resté et au collecteur de mots qu'il est devenu, on peut ajouter le qualificatif de bibliophile. Que sont devenus les milliers de livres de Moreau, parmi lesquels des incunables? La partie la plus précieuse a constitué, après son décès, un fonds à son nom à l'Université de Montréal.³

Un autre lieu où se trouvent plusieurs de ses réalisations est le musée que Jean-Marie a jadis contribué à constituer dans l'ancienne église-chapelle du cégep de Saint-Laurent. Y ont figuré, entre autres, des métiers à tisser, la reconstitution du mobilier paysan québécois et d'un atelier de l'orfèvre. Aujourd'hui, cette institution semble plus tournée vers les arts eux-mêmes que vers l'artisanat traditionnel.⁴

L'héritage Moreau reste au confluent des métiers et objets patrimoniaux, de l'histoire des techniques, de la linguistique historique et de l'anthropologie.

Mais pour un de mes enfants, fort curieux des « choses », inventif et habile de ses mains, mon ami Jean-Marie a laissé une couple de « choses » qu'il a jadis fabriquées :

quelques ciseaux à bois, faits spécialement pour lui quand il avait autour de 8 ans, et y a ajouté en cadeau un des gnomons qu'il avait construits. L'objet, appelé aussi « horloge de berger », tout modeste qu'il soit, n'a pas de prix pour nous.

Dans notre monde où des milliards d'écrans nous font oublier que le soleil existe en ponctuant et mesurant nos jours, ce gnomon illustre l'ingéniosité humaine qui, depuis des dizaines de millénaires, nous fait prendre la mesure du temps et des heures.

Un tel objet, me semble-t-il, aide un peu à mieux goûter le présent. *Carpe diem.*



2. http://www.mrvs.qc.ca/coll_moreau.php
3. <http://www.bib.umontreal.ca/cs/dons/Moreau.htm>
4. <https://www.mmaq.qc.ca>

- *Gnomon ou horloge de berger. (Collection René-Minot)*
- *Jean-Marie Moreau, en 1959. (Fonds Moreau)*

MEUNIER AU XIX^E SIÈCLE : LOUIS PLANTE PIERRE PRÉVOST

Estimé par les habitants au temps des seigneuries, l'essentiel meunier ne roule pas toujours sur l'or. Sa prospérité dépend de plusieurs facteurs, le plus important étant la force motrice, hydraulique dans ce cas, qui permet à son moulin de fonctionner. Aux limites de Saint-Gervais et Saint-Anselme, une branche de la rivière Boyer a vu s'élever quelques moulins dont un seul subsiste aujourd'hui, ne faisant plus farine depuis belle lurette. À la lumière des archives, retraçons l'existence des meuniers Plante, père et fils.

Louis Plante, meunier

Louis Plante, fils de François Plante et Françoise Daniau (Daniau dit Laprise), est né le 17 mars 1787 à Saint-Charles. On ne sait pas exactement comment Louis Plante, qui n'apprendra pas à lire et écrire, a été initié à l'art de faire marcher un moulin et moudre le grain, mais Saint-Charles et les alentours ne manquent pas d'experts en mouture depuis la pendaison du meunier Nadeau lors de la Conquête. Au début des années 1800, Claude Paquet, Gabriel Nadeau, Ignace Ruelle, Jean Darveau, Jacques Boutillet et d'autres artisans savent comment moudre le blé en farine.

Le 8 septembre 1812, à Saint-Charles, Louis Plante épouse Marie Ruel, de deux ans sa cadette, fille de Jean-Baptiste Ruel et Marie Asselin. Le couple élit domicile dans la paroisse de Saint-Gervais et amorce une famille dont huit rejetons parviendront à l'âge adulte. Travaille-t-il au moulin à

l'ouest du village, sur le ruisseau des Pins? Les documents sont muets à ce sujet, du moins jusqu'à 1820.

Le 18 décembre 1820, Louis Plante se fait octroyer un bail à loyer pour un terme de deux années par Charles Gray Stuart, procureur d'Isabella Carter McLean, veuve d'Alexander Reid et usufruitière des seigneurie et fief Beauchamp depuis la mort de son mari. Selon le document rédigé devant les notaires Abraham Turgeon et Louis Turgeon, Plante prendra le « *moulin à eau faisant de Bled farine, sis et situé en la Paroisse St-Gervais à l'extrémité du premier rang des concessions de la seigneurie Beauchamp, avec ledit tournans et travaillante et les ustensiles dudit moulin qui pouvaient appartenir au dit bailleur dudit moulin...* ». Il est précisé que Plante devra entretenir le moulin en bon père de famille tandis que le bailleur devra fournir au preneur les meules, roues et bluteau ainsi que les matériaux nécessaires à la reconstruction éventuelle de l'arbre, de la grande roue et du rouet. Advenant l'exhaussement au moulin qui avait été construit par Joseph Lacasse en 1809, étage prévu au cours de l'été suivant, le locataire se verra déduire un montant pour l'arrêt des opérations de mouture. Le prix de location est de cent livres courantes pour chaque année de rente. Compte tenu que la bourse de Plante est peu garnie, l'habitant François Roy de Saint-Gervais constitue la caution pour la première partie du bail se terminant le 10 octobre 1822, et verse en comptant les cent livres à Charles Gray Stewart, tandis



Pierre Prévost est vice-président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

que Plante s'oblige à verser le reste avant le 10 octobre de la prochaine année.

Le bail semble se passer sans anicroche puisqu'il est renouvelé à Québec, le 26 avril 1822, à la résidence de Dame Isabella Carter McLean. Le terme du contrat passé devant le notaire Félix Têtu est étalé sur neuf années et le taux demeure le même à 100 livres par année, montant payable chaque 10 octobre. Le bail prend effet au dixième jour d'octobre 1822, doit se terminer à pareil jour de l'année 1831 et ne peut être expiré avant les trois premières années. En sa qualité de « Maître Meunier », Louis Plante peut profiter du terrain qui forme « le contour et avenue au moulin » ainsi que le hangar et écurie déjà à l'usage du meunier. De son côté, la veuve Reid ne s'engage qu'aux grosses réparations au moulin, incluant la chaussée et la citerne. Le document mentionne que les bois et autres matériaux nécessaires aux réparations pourront être pris sur les terres du fief Beauchamp, incluant celles qui n'appartiennent pas au seigneur. Et aussi, le meunier est autorisé à demander au dénommé Rouillard la quantité de planches qu'il lui doit, de défaire l'escalier couvert de dehors qui fournit une communication à la maison et de s'en servir pour améliorer l'intérieur du moulin. Cette maison située près du moulin reste la propriété de l'héritière Beauchamp qui se réserve le droit de l'occuper ou de la faire occuper par d'autres, en plus de bénéficiaire de trois places au choix dans les écuries, pour ses bêtes évidemment.

Louis Plante exerce sa profession au moulin Beauchamp et sa marmaille croit en nombre, après Marie (1814-1876), Louis (1816-1890), Hermine (1818-1882), Perpétue (1820-1893), Alexandre (1822-1880), Anastasie (1825-1832), Modeste (1826-?) et Thomas, né au printemps 1829 et qui prendra la relève au moulin.

Changement de moulin

Louis Plante lorgne pourtant du côté de la seigneurie de Lauzon, qui n'est qu'à un jet de pierre, dans le but d'y établir un autre moulin pour la clientèle de Saint-Anselme. Nous savons qu'une rivière se fraie un lit du mieux qu'elle peut à travers le paysage, ignorant la rectitude et les lignes orthogonales du cadastre. C'est pourquoi ce bras de rivière est partagé en maints endroits par le fief Beauchamp, aussi appelé La Martinière, et la seigneurie Lauzon. Plante a peut-être été courtisé par l'honorable John Caldwell, seigneur de Lauzon, qui essaie tant bien que mal de tirer des revenus afin de rembourser sa dette considérable envers la Couronne britannique. Louer un privilège de mouture sur un de ses ruisseaux peut rapporter un montant substantiel au seigneur. Ce dernier, receveur de la Province, était au cœur du scandale financier découvert en 1823, malversation dans laquelle il a admis avoir « emprunté » de fortes sommes au trésor pour les réinvestir dans ses affaires personnelles.

Le 9 octobre 1829, devant le notaire Félix Têtu et au nom de son père John Caldwell, Henry John Caldwell accorde au meunier Plante :

[...] le droit de barrer, construire et ériger une Chaussée ou écluse dans et sur la Rivière nommée Boyer; des dits Paroisse St-Gervais ou St-Anselme en la Concession nommée St-Mathieu, à l'endroit ou près de la ligne qui divise la dite Seigneurie de Lauzon du Fief Beauchamp au côté du Sud du Chemin de front qui divise la Concession St-Mathieu de celle nommée St-Paul, au Nord-Ouest, de la dite Paroisse, et à quelques arpents plus bas au Nord-Ouest de celui actuellement construit sur la dite Rivière et appartenant à ou aux Seigneurs du dit Fief Beauchamp. Et à tels place ou lieu y ériger et bâtir sur le Côté Sud Ouest de la dite rivière, sur le Terrain relevant de la dite

Seigneurie de Lauzon et là y faire valoir un Moulin pour y moudre des grains, et dans tel Moulin y placer et entretenir continuellement en bon ordre et état une paire de moulanges faisant ou propres à faire farine, lorsque requis — Et — Sans par le dit Louis Plante et des dits hoirs ayants cause délaisser ou abandonner ledit moulin pour aucune cause ou considération que se puisse être en tous tems percus et prélevés sur les grains ou profits faits par le dit Moulin.

Les termes de location établis mettaient en jeu 100 minots¹ de blé par an du meilleur que pourra produire ledit moulin, ou le tiers des moutures de tous les grains qui seront payés et percus au choix du seigneur.

Le 26 octobre, toujours en 1829, devant le notaire Abraham Turgeon tenant ses registres à Saint-Gervais, Louis Plante prend possession d'un terrain appartenant à Antoine Audet, jeune cultivateur et paroissien de Saint-Gervais, pour y construire son moulin à farine. Plante doit cependant payer le défrichement en cause, coût évalué à 120 livres de 20 sols

par les intermédiaires Roy, Gosselin, Audet, Lefebvre, Butteau et Brochu. Cette somme devra être payée au premier mai de l'année suivante, sans intérêt avant ce délai. Les deux parties en cause déclarent ne savoir écrire ni signer, à l'exception du capitaine Michel Roy qui a signé.

Sur la rive gauche d'un affluent de la rivière Boyer Sud, à quelques arpents en aval (en bas du moulin banal Beauchamp ou au moulin même), une chaussée et son moulin s'élevèrent en 1830, probablement construits par Joseph Roy ou Louis Lasanté (1769-1849), celui-ci étant un habile constructeur de Saint-Henri. L'année suivante, Louis Plante met en opération son moulin à farine de la seigneurie de Lauzon, juste quelques arpents au nord-ouest de celui de Beauchamp qu'il vient de céder, à échéance du bail, au meunier Joseph Baillargeon. Dans l'après-midi du 4 novembre 1831, le notaire Joachim Gosselin fait la visite du moulin Beauchamp et de ses dépendances. En accord avec l'avis de Joseph Baillargeon, du capitaine Jean Gosselin et d'André Arsenault, tous de Saint-Gervais, le notaire Joachim Gosselin juge que le tout est dans

1. *Un minot équivaut à environ 39 litres, 100 minots avoisine 39 hectolitres.*

• *Sur ce cadastre reconstitué à partir d'une image satellite, un trait vertical signale l'ancienne ligne seigneuriale entre Lauzon et Beauchamp, à la hauteur du Premier rang de Saint-Gervais, aux limites de Saint-Anselme. Les concessions sont indiquées et les moulins sont localisés tout comme les lots 374, 375, 376, 397, 427 qui ont appartenu au meunier Louis Plante.*



l'état où ils doivent être livrés à la veuve Reid et donne entière décharge à Louis Plante.

Des années difficiles

Notre meunier bénéficie d'un moulin neuf qui, cependant, ne lui apporte pas la prospérité. Louis Plante a une famille à nourrir, agrandie par la petite Anastasie (1833-1923), tandis que les bénéfices ne sont pas au rendez-vous. Le climat est en partie coupable avec des récoltes de blé médiocres dans le district de Québec, un phénomène chevauchant les décennies 1830 et 1840. Cette calamité qui frappe les fermiers se fait ressentir jusqu'au meunier qui ne peut se défaire des dettes encourues par la construction du moulin. En négligeant l'entretien de son gagne-pain et au prix de grandes privations, Plante parvient tout juste à payer les rentes seigneuriales. Les paiements étant récurrents, la situation financière ne s'améliore guère avec le temps. Pour l'année 1844, le meunier donne au seigneur de Lauzon l'équivalent de 100 minots de blé.

Les années subséquentes, la rente est au profit du gouvernement, propriétaire de la seigneurie de Lauzon à partir du 17 mars 1845, soit deux ans et demi après le décès de John Caldwell. Quel que soit le créancier, notre meunier peine à satisfaire aux obligations. Le 8 juin 1849, Louis Plante déclare au sieur Pierre Paradis, agent des terres de la seigneurie de Lauzon, devoir à la Couronne 100 minots de blé pour une année de rente échue le 1er novembre 1848. Il négocie à la baisse son paiement, ne voulant payer que la moitié de ladite rente, condition qu'il ne peut même pas satisfaire.

Cumulant deux années de retard sur ses dus envers le gouvernement, Louis Plante organise une pétition qui se rend jusqu'au Bureau des terres de la Couronne, à Montréal. Assuré d'une

vingtaine de signataires qui attestent ses dires, Plante fait écrire sur papier, le 4 mai 1850, que Monsieur Siméon Gautron dit Larochelle n'avait dans ses débuts qu'un moulin à carder la laine, en haut du village de Saint-Anselme, mais s'est depuis tourné vers la production de farine. Ses installations ne manquent jamais d'eau, tout comme le moulin des Messieurs Robertson, Carrier et Bernier, érigé aussi sur la rivière Etchemin, vers 1847, à une lieue et quelques arpents plus au nord. L'Etchemin coule encore de façon assez régulière en drainant des terres encore vierges à sa source, ce qui n'est pas le cas du petit affluent sur lequel est construit le moulin Plante, cours d'eau qui a tendance à tarir depuis que les terres environnantes ont été défrichées. Pendant l'année 1849, où l'eau est devenue remarquablement rare, Plante n'a fait tourner son moulin que pendant cinq mois, restant muet sur le fait qu'il a profité de l'étiage pour refaire son écluse. Le plaignant laisse entendre que les moulins mentionnés ont l'avantage de se situer au cœur de la seigneurie, contrairement au sien qui est limitrophe de la seigneurie Beauchamp. Il mentionne aussi que les moulins de François-Xavier Beaudoin et Pierre Bussière, érigés à Saint-Isidore, lui causent un tort certain.

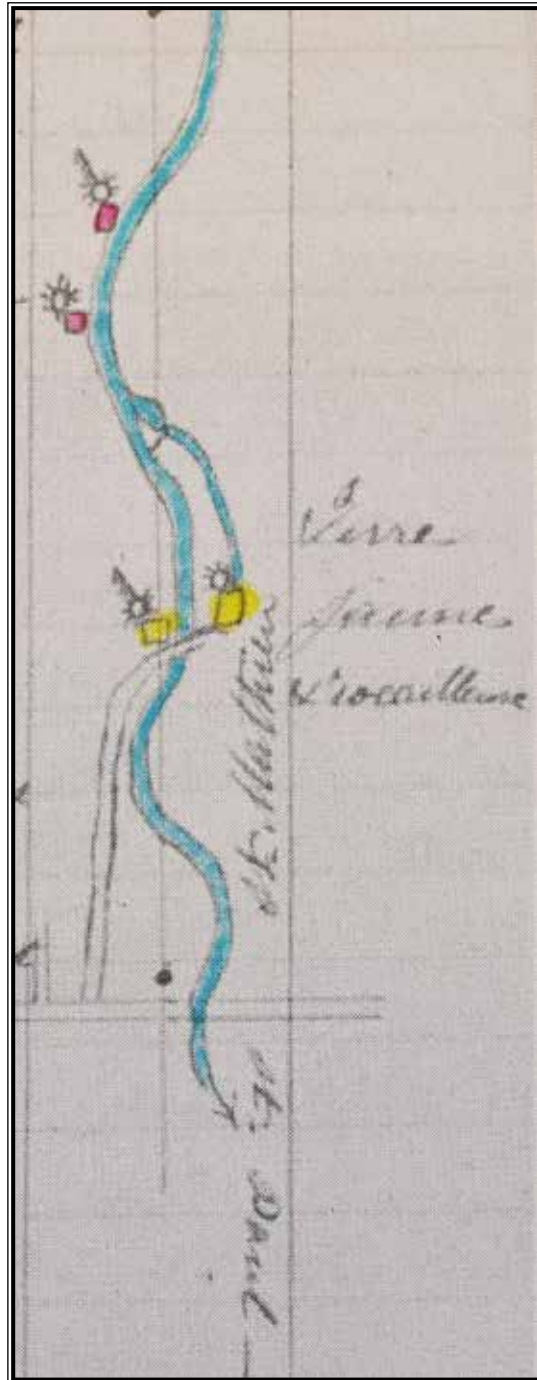
Louis Plante poursuit ses doléances en faisant parvenir une lettre au gouverneur général le 8 mai 1850. De Toronto, un accusé de réception daté du 29 juin 1850 semble de bon augure pour le pauvre meunier, mais l'affaire traîne. Le 12 octobre 1850, l'agent Paradis intervient en envoyant une lettre de requête au responsable des terres de la Couronne. L'envoi indique que Plante doit 170 livres pour les terrains qu'il occupe et que ses créanciers ne peuvent ériger le capital suffisant sans que la rente soit acquittée. L'agent des terres précise que

le gouvernement gagnerait plus à accepter l'offre du meunier que de se payer à même la vente de ses biens par le shérif. Les quatre années d'arrérages, en date du 1^{er} novembre 1850, totaliseront 81 livres et 5 sols, néanmoins Plante tient à payer le quart de cette somme le 1^{er} juillet 1851 et le restant suivrait en dix versements égaux à partir du 1^{er} novembre 1851. Dans le cas de la rente future, elle devrait être établie à 7 livres et 10 sols par année, considérant les torts que les autres moulins lui causent.

Plante n'a que peu de biens terriens : dans la concession Saint-Mathieu, paroisse Saint-Anselme, une terre d'un arpent² de front par 15 arpents de profondeur, faisant face à celle d'André Arseneau au nord-ouest, circonscrite par celle d'Eustache Roy sur les côtés sud-est et sud-ouest, et jouxtant au nord-est son autre terrain sur lequel est construit son moulin et ses dépendances; puis une seconde terre d'un arpent et demi de front par quinze arpents de profondeur, dans la paroisse Saint-Gervais, faisant face à celle de François Moreau au nord-ouest, et longeant au nord-est la propriété de l'avocat Andrew Stuart. Stuart est propriétaire du fief Beauchamp depuis le milieu des années 1840, une lettre patente du 23 octobre 1846 le confirme.

Le 12 novembre 1850, une lettre informe l'agent Pierre Paradis que le meunier Plante devra payer 9 livres au bénéfice du « pouvoir d'eau » dont il fait usage. L'agent des terres réplique le 4 décembre en stipulant que les eaux y baissent bien plus vite, à comparer aux moulins de l'Etchemin et même celui du Fief Beauchamp juste en amont et avantageusement situé : en somme, trois moulins qui, réunis, accaparent les neuf dixièmes de tous les grains transformés à Saint-Anselme.

À l'été 1855, l'arpenteur Nicolas



2. Un arpent équivaut à un peu moins de 60 mètres.

- L'arpenteur Nicolas Lefrançois a relevé la ligne seigneuriale en 1855 et en a dessiné quelques détails révélateurs, notamment les moulins identifiés par une roue dentée, en plus d'une scie lorsqu'il s'agit de moulin de sciage. L'arpenteur a noté une « terre jaune rocaillonne » qui fournit une bonne partie des matériaux nécessaires aux barrages et moulins.

Lefrançois explore la frontière divisant la seigneurie et fief Beauchamp de la seigneurie de Lauzon. Le lundi 10 septembre 1855, après s'être déplacé au milieu du chemin de base des concessions Saint-Paul et Saint-Mathieu, il trouve une borne entre l'emplacement de Jacques Buteau (concession Saint-Paul) et celui de Louis Plante, d'où il peut reprendre ses mesures cumulatives à partir du fleuve, en ajoutant les 4 lieues marquées par un poteau dans les environs de la Grillade et de la Hêtrière.

À 44 arpents & 6 perches nous fîmes rencontre du chemin du moulin à farine de Louis Plante & 3 perches & 12 pieds de plus nous menèrent au moulin à scie du dit Louis Plante. Le moulin à farine est à environ 4 perches à l'ouest et la rivière passe entre les deux moulins. Nous longeâmes ensuite la rivière sur sa rive Nord-Est jusqu'à 49 arpents 1 ½ perche, où nous l'intersectâmes de nouveau pour repasser à notre gauche, à cet endroit se trouve la chaussée du moulin à farine. Le jour était alors sur son déclin, nous terminâmes la journée.

Le lendemain, mardi 11 septembre, l'arpenteur et son équipe poursuivent leurs mesures :

[...] À 51 arpents 1 perche & 7 pieds, nous fîmes rencontre de la ligne qui sert de base supérieure au terrain de Louis Plante & de base inférieure au terrain d'Eustache Roy fils, & au côté Nord Est de la ligne se trouve le Domaine du Seigneur de Beauchamps qui se trouve à environ 5 perches au Nord Est de la rivière. À 54 arpents 5 ½ perches, nous touchions notre pavillon, où nous plantâmes un gros poteau sur lequel est inscrit à l'ouest Lauzon & au Nord Est Beauchamps.

De Louis à Thomas

Louis Plante vient de fêter ses 70 ans et, las de son existence besogneuse, décide de prendre sa retraite en faisant un

« don entre vifs ». Le 7 avril 1857, lui et son épouse, Dame Marie Ruel, demeurant en la paroisse Saint-Anselme, font officiellement don de leurs biens à leur fils Thomas Plante, aussi maître meunier et demeurant à Saint-Gervais avec son épouse Henriette Roy. La terre consiste alors en un morceau de deux arpents et demi de front sur environ quatorze arpents de profondeur situé « en le premier Rang », au sud du « Chemin royal », Eustache Roy étant voisin au sud-ouest, tandis que Frederick Darveau est au nord-est. Font partie de la donation : le moulin à farine « dans l'état qu'il est construit aujourd'hui », hangar, grange, étable et appartenances, animaux, meubles de ménage, instruments d'agriculture et de moulin, ainsi que tous les effets mobiliers. Cette entente est conclue et ratifiée par le notaire Étienne Roy dans la demeure des donateurs, à Saint-Anselme. Le scribe profite de l'occasion pour inscrire le solde de dette de 250 livres que doit Frédéric Darveau, cultivateur voisin à l'est, et qui, exceptionnellement, signe son nom complet sur le document. Cette somme revient à Thomas Plante qui lui a cédé les droits et devoirs assujettis au moulin Beauchamp, acte passé devant le même notaire Roy le 10 mars 1857. Thomas Plante avait obtenu le moulin du sieur Andrew Stuart, acte passé devant le notaire Louis Panet le 6 mai 1856, la jouissance du moulin est attestée et notifiée le 7 avril suivant. Darveau vendra le moulin Beauchamp en 1862.

Évidemment, l'affaire serait trop belle pour Thomas Plante, 28 ans, si elle ne comportait ni dettes ni obligations. Thomas devra garder ses parents et aussi sa sœur Anastasie Plante et ce, tant qu'elle voudra y rester ou qu'elle ne sera pas pourvue par mariage, ce qui n'arrivera jamais, avec le droit d'emporter tous ses effets lors de son départ.

La liste des obligations matérielles, pour chaque année, s'étale comme suit :

20 minots de beau blé, 8 quintaux de bonne farine de blé et un quintal³ de bonne fleur, un lard de 200 livres, un petit cochon de trois semaines à chaque printemps, 10 minots de belle et bonne avoine, un quartier de bon bœuf, 20 douzaines d'œufs du printemps à l'automne, 50 livres de beau sucre du pays, un minot de pois, un minot de sel, 3 livres de bon thé, 10 minots de bonnes patates, une livre de poivre, deux couples de volailles, 15 livres de suif de bœuf, 8 piastres en argent, cinq cents beaux poireaux, ½ minot de bel oignon, le tiers des fruits des pommiers, 8 livres de savon. Il faut ajouter à ces vivres des vêtements, des chaussures, bonnet et chapeau, le service d'un cheval et voiture, une vache au choix nourrie hiver comme été, la cuisson du pain, les soins de corps au besoin, fournir le bois de chauffage et emplir le poêle au besoin, faire le ménage, etc.

Après le décès de l'un des donateurs, la rente sera coupée de moitié, puis éteinte quand le second terminera sa vie, les sépultures étant à la charge du couple héritier. Les autres enfants, c'est-à-dire Louis,

Alexandre, Marie, Hermine, Perpétue (« Restitue » étant son véritable prénom de baptême) et Modeste repartent bredouille, la cadette Anastasie étant l'exception, elle qui finira ses jours à Lewiston (Maine) en 1923, quelques mois avant de célébrer ses 90 ans. La rente du vieux couple commencera à courir à la Saint-Michel⁴.

Thomas renonce à la donation

À l'automne 1857, Thomas Plante et son épouse semblent incapables de satisfaire aux conditions du don entre vifs. L'infortuné meunier renonce à son legs et vend à son père un moulin à scie avec ses mouvements tournants et travaillants, dalle, chaussée, le tout pour la somme de 25 louis courants selon l'unité de monnaie réformée indiquée par maître Joseph Reny. Compte tenu du matériel en cause, le montant semble dérisoire et est destiné en bout de compte, intérêts en sus, à Jacques Buteau, cultivateur de Saint-Anselme à qui Thomas doit de l'argent. L'acte concernerait les mêmes installations relatives au moulin construit en 1830 sous Louis Plante, en territoire de

3. *Un quintal vaut 100 livres en poids, soit un peu plus de 40 kilogrammes.*
4. *La Saint-Michel se fête le 29 septembre et est associée à plusieurs événements de changements ou de paiement de comptes.*



- *Les ruines du moulin à farine de Louis Plante subsistent, en bordure de la rivière Boyer Sud. (Photographie : Denis Béchard, printemps 2018)*

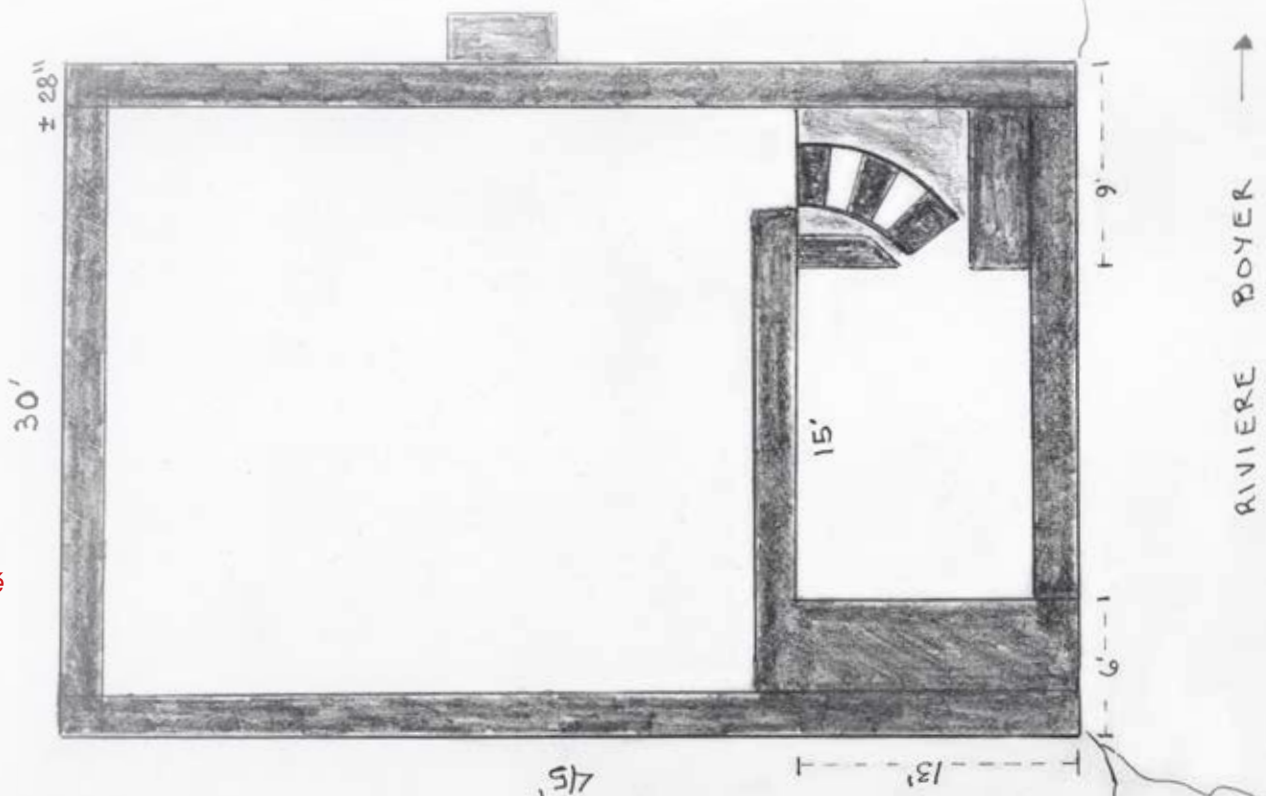
Saint-Anselme faut-il préciser, avec un mécanisme pour scier le bois puisque la transformation du blé n'a pas été rentable aux yeux de Thomas. L'entente et la vente sont transcrites simultanément dans l'après-midi du 27 octobre 1857, Thomas Plante, aussi analphabète que son père, ne sachant écrire ni signer.

Les Plante ont quelques valeurs, mais peu de sous en poche. Au bout de trois années, un citoyen de Saint-Gervais finit par conclure une entente avec le doyen meunier. Le 28 février 1861, un contrat est passé entre, d'une part Louis Plante et son épouse, et, d'autre part, le milicien Hilaire Arsenault et son épouse. Plante a 72 ans bien sonnés et s'est mis d'accord avec Arsenault pour un don entre vifs dont les principaux articles en cause sont sa terre de 2 ½ arpents de front par environ 14 arpents « de haut », qui est partagée entre deux seigneuries et deux paroisses à la fois. La terre est voisine de celle d'Eustache Roy, en seigneurie de Lauzon, et à celle de Louis Allaire, dans la seigneurie de Beauchamp. Le terrain inclut :

[...] dépendances avec moulins à farine et à scie et autres bâtisses dessus construites. Arsenault et sa femme s'obligent de payer au sieur Antoine Desroussel la somme de 100 louis courant à rente constituée, plus 25 louis à Marguerite Breton, veuve de feu Jean Pouliot, plus 45 louis à Eustache Roy avec l'obligation de moudre le grain provenant de sa terre, plus 15 louis à Étienne Laliberté, plus 400 livres anciens cours (cinquante piastres) à Bernalie Talbot.

Il est entendu, dans ce contrat à vie de février 1861, que les donateurs Louis et Marie se réservent pour leur fille Anastasie son lit, la garniture du lit, son linge de corps, une commode, une horloge, un lavoir, une valise, une table ou du bois pour en faire une, un coffre, un métier à tisser avec ses accessoires, un rouet à filer, deux chaises, sept cadres, un coffret, une vache et un miroir. Pour eux-mêmes, ils se réservent l'usage du cheval avec la voiture qui convient à la saison, une vache à leur choix, un appartement du moulin aménagé à leur goût aux frais des donateurs, logement où ils auront droit de

- *Le plan des ruines du moulin à farine Plante révèle des fondations aux dimensions de 30 pieds par 45 pieds au pourtour incluant la cage de la grande roue qui est reconnaissable avec ses murs épais. (Plan dessiné par Denis Béchard, printemps 2018)*



garder leur fille « tant qu'elle sera fille ». Dans la liste des provisions annuelles, la farine, le bœuf, le lard et les œufs ne diffèrent pas. Cependant, on note quelques variables à la liste du printemps 1857, signe que le régime alimentaire et les habitudes de vie changent : la quantité de sucre du pays diminue à 40 livres, celle de thé augmente à 4 livres, les patates passent de 10 à 12 minots, tandis qu'apparaissent une livre de café, 10 livres de riz, 50 pommes de choux, 100 livres d'oignons, 10 livres d'herbe salée, 6 livres de tabac en poudre, 6 livres de chandelle, 12 livres de savon, un quart de quintal de bonne morue, deux pots de sirop. En ce qui concerne les textiles, la douce flanelle commence à s'imposer, à côté de la traditionnelle étoffe. Et toujours rien en héritage pour les enfants Plante, à l'exception d'Anastasia, le paternel jugeant qu'il les a suffisamment aidés. Le « butin » qui a probablement fait fléchir Arsenault est une terre de 2 arpents par 20 arpents, située dans la concession du domaine, à Saint-Gervais, entre celle de Charles Campault au sud-ouest vers Saint-Anselme, et celle de François Côté au nord-est. Hilaire Arsenault et sa femme Rose Roy signent l'acte notarié.

Et pourtant, le grand livre de Louis Plante n'est pas exempt de comptes à payer. Le 3 juillet 1865, l'avocat Jules Fortier renonce à tous les droits et prétentions qu'il peut avoir contre le doyen Plante. Devant le notaire Désiré LaRue, Fortier signe une quittance pour un montant d'un peu moins de huit louis courants recouvré ce jour à même la bourse d'Hilaire Arsenault (il signe sous cette forme). Le créancier fera rappeler cette créance à Plante, directement chez lui, le notaire La Rue en ayant fait la lecture le 31 janvier 1868. Autre surprise, le 16 mars 1866, Bernalie Talbot dit Gervais reconnaît avoir reçu du sieur Hilaire

Arsenault (tel qu'orthographié par le notaire LaRue) la somme de 400 livres de vingt sous chacun pour quittance d'une dette encourue cinq ans auparavant par Louis Plante. Ces sorties d'argent de la part d'Arsenault amènent un petit ajustement entre les parties. Le 31 mars 1866, pour éviter tout procès, Plante et Arsenault s'accordent avec une convention dictée devant le notaire Étienne Roy, à Saint-Gervais, à savoir que l'ancien meunier acquitte ses arrérages de rente qui peuvent être dus, exception des douze chelins pour vente de banc dans l'église échue. En revanche, Arsenault devra faire vivre le couple rentier comme par le passé jusqu'au 20 mai suivant et la rente commencera à être payée en quatre parties par année.

Cet Hilaire Arsenault (né 14 janvier 1819) aura la surprise de voir, en revenant de la ville, son église paroissiale en proie aux flammes dans la soirée du 27 avril 1872. C'est lui qui alertera le curé Pascal Pouliot de la catastrophe. Ce citoyen était bien considéré à Saint-Gervais : il était membre de la milice (lieutenant) et on le savait « en moyens ».

L'aïeul finit par s'éteindre

Louis Plante vit ses dernières années dans le moulin qu'il avait fait construire une quarantaine d'années auparavant, à quelques pas de la ligne seigneuriale, en territoire de Lauzon, paroisse Saint-Anselme avant l'annexion à Saint-Gervais. À l'âge très respectable de 89 ans et 3 mois, Louis Plante décède le 1^{er} juillet 1876 et est inhumé dans le cimetière paroissial deux jours plus tard. Son moulin lui survit, il perdure au moins jusqu'à l'été 1889 d'après la donation « entrevifs » du fils aîné d'Hilaire et de Dame Philomène Roy. Napoléon Arsenault cède et abandonne à son fils majeur Arthur les lots 374, 375, 376, 397 et 427 qui, pour la plupart, ont

appartenu à Louis Plante. S’y trouvent le moulin à farine avec tout son mécanisme et ses accessoires, en plus des « autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances » et tout le « *roulant, comprenant animaux, voitures, outils et instruments d’agriculture et tous les biens meubles et effets mobiliers généralement quelconques qu’ils possèdent actuellement excepté les deux lits complets qu’ils se réservent en propre* ».

Celui qui avait pris la relève de son père meunier, Thomas, a une descendance passablement nombreuse. Depuis son mariage avec Henriette Roy (1828-1907) le 6 juillet 1847, au moins neuf enfants voient le jour : Anne (1848-1886), Louis (1849-1864), Paméla (1851-1873), Georgiana (1852-1897), Émilie (1854-1857), Achille (1856-?), Alphonse (1858-1864), Napoléon (1861-1918), et Alfred (1865-1908). Deux de ses filles ont marié de « bons partis », soit Paméla et Georgiana, respectivement jumelées avec les

frères Pierre-Placide et Louis-Napoléon Larochelle, fils de Siméon Gautron dit Larochelle. Ce Louis-Napoléon a cumulé d’importantes fonctions telles que député, maire de Saint-Anselme et administrateur du chemin à lisses Lévis & Kennebec.

Thomas Plante et Henriette Roy terminent leurs vieux jours à Beauport, dans une élégante dépendance de la villa Mastai. Cette demeure assez grande pour loger deux familles est réservée au surintendant de l’Hôpital Saint-Michel-Archange, poste qu’occupe leur fils Alfred. Après 20 ans de mariage, la femme d’Alfred décède en 1907, suivie par les aînés Thomas et Henriette en novembre de la même année. Alfred part à son tour en 1908, loin d’atteindre la longévité de son père ou de son grand-père. Cette résidence où ont vécu quelques générations Plante existe encore, au 2497, chemin de la Canardière, alors que l’imposante villa Mastai, pavillon de soins du complexe hospitalier a été démolie en 1973.

Dans la toponymie de Saint-Gervais, un ruisseau porte le nom de Plante, mais il s’agit d’une autre personne que le meunier. Au 2^e Rang Ouest, ce ruisseau fournissait le « pouvoir » à un moulin à chasses, puis un moulin à ocre pour la fabrication de peinture rouge. Le cours d’eau s’écoule en traversant la huitième terre du 1^{er} Rang Ouest, terre qui a été vendue jadis par Joseph Plante et Marie-Anne Rouillard à Étienne Rouillard.



RÉFÉRENCES

N.B. L’auteur a produit cet article à partir de la documentation fournie par Denis Bécharde :

Actes notariés : Félix Têtu (9 octobre 1829); Abraham Turgeon (26 octobre 1829, 4 novembre 1831); Joseph Reny (27 octobre 1857, 27 octobre 1857); Joseph-O. Morin (28 février 1861); Désiré La Rue (3 juillet 1865, 16 mars 1866, 31 janvier 1868); Étienne Roy (31 mars 1866);



- *Sur cette photo prise le 6 août 1899, Thomas Plante et Henriette Roy sont au centre. Leur fils cadet, Joseph Alfred Plante, est en haut à gauche avec son épouse, Amanda Blais, qui elle est en haut à droite de l’image. De la génération suivante, Anne-Marie Plante, 10 ans, est assise en avant du vieux couple, son petit frère Arthur est à droite avec ses cheveux en boudins. (Source : Jacques Plante)*

Edward Murdock Mackenzie (20 juin 1889); Étienne Roy (7 avril 1857). BAnQ.

Au fil des ans, vol. 12, n° 4 (automne 2000).


Déclaration : Pierre Paradis, agent des terres de Lauzon (11 juin 1849). BAnQ.

Des Cadiens aux Gervaisiens. Saint-Marie, Le Guide, 1980.

LEFRANÇOIS, Nicolas, *Carnet du retracé de la ligne seigneuriale Lauzon-Beauchamp* (été 1855), 18 avril 1857.

BAnQ E21S60SS3PL27

Requêtes : Louis Plante au Bureau des terres de la Couronne (4 mai 1850); Louis Plante au gouverneur Elgin (8 mai 1850). BAnQ.

- 
- *Détail de la roue à godets du moulin à eau de L'Isle-àux-Coudres. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2013)*

LISE LESSARD ET LE REMBOURRAGE TRADITIONNEL : UN ITINÉRAIRE DE VIE

GINETTE BÉLANGER



Anthropologue, Ginette Bélanger est membre du comité de rédaction de la revue *Au fil des ans*. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

1. *Liste des outils du tapissier garnisseur, article de Wikipédia, 12-05-2016.*

« Connaissez-vous quelqu'un qui pourrait rembourrer mon vieux fauteuil Louis XIII? » Oui, une spécialiste du rembourrage traditionnel : Lise Lessard! J'ai eu le plaisir de la rencontrer lors du colloque sur le Patrimoine bâti, au Domaine de la Pointe-de-Saint-Vallier l'été dernier. Elle nous a fait la démonstration de son savoir-faire avec ses outils de rembourrage, tels qu'aiguilles, carrelers courbes, aiguilles droites, ciseaux, ciseaux à bois et à dégarnir, et semence (qui sont de petits clous à tête plate).¹

Voici donc le parcours d'une jeune entrepreneure : de multiples incursions dans le monde du rembourrage pour se consacrer à un créneau très particulier, le rembourrage traditionnel. Mentionnons d'abord qu'en France, on parle de tapisseries-garnisseurs pour les ouvriers et les apprentis qui font du rembourrage, et de tapissiers-décorateurs, lorsqu'il s'agit du maître. Ici, au Québec, le terme de rembourreur est le seul utilisé.

Ses réponses aux quelques questions adressées à cette spécialiste nous indiquent comment lui est venue l'idée de faire ce métier. Vers l'âge de 6 ou 7 ans, après une longue journée passée au soleil, fatiguée, elle va se réfugier dans un hangar et se couche sous un vieux fauteuil du presbytère de Saint-Joseph-de-Beauce et remarque les entrelacs des ressorts, la bourre et les plis du tissu et se dit : « Tiens, y a du monde qui fait ça dans la vie! ».

Vu son âge, elle n'a pas mis tout de suite cette idée en marche, mais elle a

parcouru un long chemin avant d'y arriver. Son D.E.C. en Techniques de design de présentation, au Cégep de Sainte-Foy, devait mener la jeune diplômée à faire des décors de théâtre ou encore des présentations de vitrines. Constatant que le taux de chômage à ce moment-là pour tout le monde et particulièrement les jeunes diplômés est de 14 %, elle se tourne alors vers le métier de vendeuse dans une boutique de meubles, et ce sur une période de cinq ans.

Le désir de retourner aux études, sans qu'elle ait d'abord su vers quoi, la pousse à contacter Carrefour Jeunesse Emploi pour l'aider à s'orienter. La nuit précédant son entrevue, elle a un « éclair » : elle dessine une série de cercles concentriques où elle écrit les termes suivants : forme, couleurs, lumière, éclairage, ombrage, éphémère, être la vedette. Catherine Toussignant, orienteur, celle qui lui faisait passer l'entrevue, devenue par la suite une bonne amie, l'analyse et fait ressortir deux aspects de ses qualités et de sa formation : d'abord son côté entrepreneur extrêmement fort, son aspect manuel autant qu'artiste; et en deuxième lieu, sa formation de couturière, habileté qu'elle a développée avec sa mère lorsqu'elle était jeune. On lui suggère alors le métier de rembourreur, car des éléments comme tailler du tissu, poser du tissu sur un cadre, coudre, etc., et son côté entrepreneur, tout cela convergeait.

Il lui fallait donc s'organiser pour suivre cette formation et se chercher un apprentissage du métier. Elle s'est

d'abord inscrite à un cours en entrepreneuriat dans un C.F.P. (Centre de Formation professionnelle) à Neufchâtel. Par la suite, elle a effectué, à l'École des rembourreurs, une année et demie d'études et a obtenu son diplôme en février 2001.

Puis le 16 septembre 2001, elle partait faire un premier séjour d'apprentissage, en Normandie. Elle avait dressé son plan de travail et son plan de commerce avant d'entreprendre ce voyage; juste avant, elle était allée voir des rembourreurs qui avaient répondu à ses questions sur le métier et ses possibilités d'avenir. Elle rencontre M. Yvon Gaulin qui deviendra par la suite son mentor chez nous quand elle reviendra d'Europe, M. Gaulin qui est lui-même le spécialiste des meubles anciens ici à Québec. Lorsqu'elle aura pignon sur rue à Saint-François, il continuera de lui apporter de précieux conseils et demeurera une référence dans son domaine.

Auparavant, elle avait travaillé dans le commerce du rembourrage, mais comme il fallait répondre à la demande de production et « faire du chiffre », elle s'est rendu compte que ce n'était

pas ce qu'elle souhaitait. Elle, elle voulait faire de la qualité et de la durabilité. Ayant vu qu'elle pouvait aller se perfectionner ailleurs, et grâce à une lettre d'appui de Jeannot Bélanger, restaurateur principal à Parcs Canada, elle obtient une bourse du Conseil des Métiers d'art du Québec (CMAQ), grâce à quoi elle a pu traverser l'Atlantique pour se rendre en Normandie.

Revenons à autrefois, quand le marché du meuble ici au Québec, pendant plusieurs années, voyait arriver les carcasses de meubles provenant des États-Unis. S'agissant donc de meubles à assembler en usine, il fallait des gens comme M. Gaulin pour leur rembourrage. Si M. Gaulin est aujourd'hui une référence, c'est que dès l'âge de 14 ans, il s'était fait embaucher dans une industrie de rembourrage et qu'avec le temps, il avait grimpé tous les échelons du métier. À l'époque, cela représentait tout un apprentissage. Finalement, il a ouvert sa propre entreprise. Jadis, le métier de rembourreur était assez bien payé et permettait à un ouvrier de bien faire vivre sa

- *Meuble restauré par Lise Lessard, rembourreuse, et Michel Gilbert, ébéniste. (Collection Lise-Lessard)*



famille. Mais des changements majeurs dans l'industrie des meubles font que maintenant beaucoup arrivent tout prêts, de la Chine, et depuis lors, le métier de rembourreur est en déclin.

En France, le système de formation de l'apprenti fait qu'on obtient un C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle) et que, dès l'âge de 14 ou 15 ans, on peut se négocier une place d'apprenti auprès d'un maître en atelier, qui assure ainsi une partie de la formation, l'autre partie s'effectuant auprès des Compagnons du Devoir² ou auprès des artisans diplômés de l'École Boulle à Paris. Le système y est aussi plus ouvert et tolérant à la présence des filles dans ce métier. Toutefois, à l'heure actuelle, on constate qu'il y a moins de relève et moins de temps alloué pour fournir les heures requises en apprentissage de la future main-d'œuvre en tapisserie-garnissage. Lise Lessard estime que le marché du meuble en Europe en est la cause, vu le fait que les grands propriétaires de châteaux sont en train de vendre tous leurs beaux meubles.³

En tant qu'apprentie, elle obtenait

le salaire minimum garanti en France, plus le prix du billet d'avion, le prix du déplacement jusqu'au lieu de travail et une assurance maladie pour les six mois du séjour, tout cela grâce à l'Office franco-québécois pour la jeunesse qui assurait ces conditions. Ces six mois furent donc un séjour de découvertes. Son maître, Jean Roulance, et son épouse Sylviane Davy l'ont très bien accueillie et ont été pour Lise des gens très marquants dans sa vie. Son apprentissage des procédés ancestraux liés au métier de tapisseur-garnisseur lui a inculqué de nouveaux savoir-faire et elle a pu travailler sur des meubles Louis XIII et Louis XIV.

Avec l'achat des manoirs en Normandie par de riches Anglais d'outre-Manche, elle eut un certain nombre de meubles à retapisser : fauteuils, meubles de salle à manger, etc. Entre autres, des fauteuils Louis XIII avec le piètement en H, modèle « os de mouton ».

C'est ainsi que Lise Lessard est allée chercher un savoir-faire perdu avec l'industrialisation des meubles.

2. *Les Compagnons du devoir sont les membres d'un mouvement qui assure à de jeunes gens, à partir de l'âge de 15 ans et aussi post bac, une formation à des métiers traditionnels.* (<https://www.compagnons-du-devoir.com>)

3. Entrevue avec Lise Lessard, réalisée le 21 octobre 2018.

- *Garniture de crin végétal avec piqûres et bourrelets. Restauration d'un fauteuil réalisée par Lise Lessard, qui fut autrefois chez les Sœurs Grises de Montréal (Collection privée). Ce modèle est à empiètement motif chapelet, milieu XVIII^e siècle. (Photographies : Valérie Martel)*



Un détail, entre autres particularités : autrefois, on faisait la garniture de siège en crin végétal et/ou en crin animal. Or, précise madame Lessard, la technique s'en est perdue. Le crin, une fois qu'il est contenu dans la garniture est « maîtrisé » dans de la toile de jute par de multiples points faits au carrelet courbe et corde de nylon.

À son retour de France, M. Gaulin, lui a avoué qu'elle savait quelque chose que lui-même ne savait pas. Elle considère désormais qu'elle a eu la chance de s'être trouvée au bon moment et avec les bonnes personnes pour apprendre son métier. Et elle garde de son apprentissage des souvenirs lumineux.

Son stage terminé, elle revient à Berthier-sur-Mer et s'inscrit à « Jeunes Volontaires », un programme, offert par Emploi-Québec, qui a pour but de présenter un projet destiné à entreprendre une carrière. Son projet : développer des outils promotionnels pour se faire connaître auprès des collectionneurs de meubles du Québec. Ce furent six mois de préparation : le site Internet, le CV professionnel, la préparation d'un porte-folio de présentation et la rencontre des musées pertinents à l'obtention de contrats.

C'est peu après qu'entra dans la carrière de Lise Lessard un autre personnage marquant, M. Guy Lemieux, artiste-lisier en tapisserie haute-lisse, qui a fondé l'École des métiers d'art du Québec. Ce spécialiste a été engagé ensuite par le CMAQ pour superviser des artistes qui voulaient se lancer en affaires. Il a remporté plusieurs concours, obtenu des subventions et avait déjà fait l'expérience d'un séjour en Europe pour parfaire son art. M. Lemieux a aidé Lise à apprivoiser le monde des gens fortunés et fournisseurs d'emploi. Il lui a enseigné comment frayer dans ce milieu, quoi dire, quoi ne pas dire, et comment développer son côté

commercial. Elle estime qu'elle a beaucoup appris de lui.

Puis s'est dessinée la possibilité d'un deuxième séjour en France comme apprentie, cette fois-ci à la faveur d'une entente entre Emploi Québec et l'Office franco-québécois pour le programme « Mobilité jeunes travailleurs ». Lise obtiendra la subvention qui lui permettra de séjourner pendant quatre mois à Lyon et Bordeaux pour apprendre le style régional du Centre-Sud de la France. Au programme : fauteuils Louis XV et Louis XVI, ainsi que le style Restauration. Une belle culture générale fut le cadeau des acquis de cette période. De plus, restée en relation avec son maître en Normandie, M. Roullance, Lise Lessard, à l'époque de Noël, est reçue chez lui comme si elle faisait partie de la famille.

À son retour au Québec, elle démarre son entreprise à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à la suite de son achat d'une assez grande maison, car elle désirait allier, au même endroit, résidence et atelier. Depuis quinze ans, elle y habite et y tient son commerce.

Au cours de son deuxième stage en France, Lise rencontre M. Loris Ceccato qui deviendra son mari plus tard. Il est venu comme apprenti, travailler pour elle à son atelier de Saint-François. En parallèle, Guy Lemieux continue à faire partie de sa vie et est devenu un très bon ami en poursuivant son mentorat auprès d'elle, si bien qu'avec l'aide de celui-ci, elle remplit le formulaire du programme « Mobilité de jeunes travailleurs » pour faire venir Loris comme apprenti. Et c'était administrativement possible puisqu'elle avait son propre numéro d'entreprise. Sous l'égide d'Emploi Québec, Loris a obtenu son certificat de qualification professionnelle en rembourrage industriel, Lise étant elle-même l'agent formateur, Emploi Québec lui a aussi décerné le même

- Ensemble de fauteuils complet et ensemble de tentures avec passementerie réalisé à l'atelier. (Photographie : Valérie Martel)

certificat ! Voilà donc maintenant les deux qualifiés et possédant leurs certificats de rembourseurs. Ensemble, ils travaillent dans l'atelier de Saint-François et cela depuis quinze ans, ce que vient de couronner leur mariage récent.

Qu'est-ce qui a permis à Lise Lessard de prospérer et de se faire connaître ? Le fait qu'elle a obtenu plusieurs de ses contrats dans la région de l'Estrie où se trouvent de belles et grandes maisons équipées de très beaux meubles anciens. Au tout début de ce segment de sa carrière, elle a participé à une exposition intitulée le Salon des antiquités d'Eastman, où MM. Michel Quintal et Yves Duclos, les principaux organisateurs de l'événement, l'avaient invitée et où elle tenait un kiosque. M. Duclos, qui avait pris la mesure des talents de Lise, l'a présentée à plusieurs grands collectionneurs qu'il allait chercher en leur disant : « Intéressez-vous à elle : elle est extrêmement compétente ! » La contribution de M. Duclos a fait que Lise a réussi à percer dans les marchés de l'Estrie et de Montréal.

Elle a aussi réussi à travailler pour le Centre de conservation du Québec (CCQ) où on l'a prise au sérieux. Mme Lessard le souligne : ce sont tous ces gens qui l'ont aidée à réussir et elle redit la chance d'être en contact avec les plus grands experts dans leur domaine. C'est pourquoi on lui a confié l'ameublement de la Maison Chapais à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie près de Kamouraska. Elle y a effectué ces travaux en tant que sous-contractante et consultante auprès du Centre de conservation du Québec. Lorsqu'un poste s'est libéré au Centre de conservation, et malgré ses nombreuses années de formation et son expertise, on lui a souligné qu'un diplôme universitaire était essentiel. Elle a donc envisagé de s'inscrire en muséologie, mais n'a pas donné suite au projet,

qui impliquait un endettement important — et elle regrette qu'il en ait été ainsi.

La majorité de sa clientèle se situait en Estrie, à Montréal, à l'île d'Orléans et à Québec. Dans ses tournées et ses déplacements, elle partait avec sa camionnette chargée de meubles à livrer, avec une trajectoire où elle allait aussi chercher d'autres meubles. Dans cette sorte de vie de nomade — elle était très souvent sur la route pour ses clients —, Lise Lessard s'est fait deux grandes amies, l'une en Estrie et l'autre à Montréal, et tout cela le même soir au Salon des Antiquités d'Eastman : Andrée Richard, d'Austin, en Estrie et Pierrette Etcheverlepot, de Montréal, ce qui fut comme un moment magique pour Lise. Mais toute cette aventure n'aurait pu durer quinze ans sans la présence et le travail de Loris à l'atelier : il a largement contribué à bien faire tourner l'entreprise.

Aujourd'hui, ils ont encore l'atelier avec tout l'équipement artisanal, mais voilà : le marché du rembourrage est en déclin. Ils projettent maintenant d'aller vivre en France pour quelque temps et, lorsqu'ils reviendront, ils pourront, s'ils le désirent, tout reprendre. En ce moment, ce ne sont pas de bonnes années pour faire de la restauration de meubles, comme l'affirment les antiquaires ; c'est un secteur d'activité où il faut être patient. Pour eux, une période plus faste finira bien par arriver : il en a toujours été ainsi dans un commerce d'ordre patrimonial lié à l'activité artisanale. Actuellement, le marché reste faible depuis la crise de 2008. On attend l'embellie.

C'est la raison pour laquelle, Lise et Loris, rembourseurs à l'ancienne, vont séjourner en France pour y travailler et voyager. Le défi est d'autant plus grand qu'ils auront à s'adapter jusqu'à changer d'emploi. En effet, même les Compagnons du Devoir et les maîtres n'ont

presque plus d'apprentis. Cependant, à Lyon, Lise vise une Coopérative d'entraide du travail, où il lui sera possible de se remettre à l'ouvrage dans leur local et de bénéficier de leur numéro d'entreprise — puisque c'est une coopérative. Cette dernière ne fait que facturer le temps d'utilisation de l'atelier; et comme Lise apportera ses propres outils, elle veillera à se tenir prête à des opportunités.

Mme Lessard ne manque jamais de projets et s'applique à jouer les meilleures cartes qu'elle a dans son jeu pour tirer parti de tout ce que le présent lui offrira comme possibilités. N'en était-il pas ainsi, dans les siècles passés, des artisans et des artistes de nos grandes traditions culturelles patrimoniales?

Pour réussir dans une entreprise, quelle qu'elle soit, beaucoup de gens ont avec eux une sorte de « machine », constituée autour d'eux de gens influents qui les connaissent et leur donnent leur appui. Lise, elle aussi, s'est construit sa propre « machine » avec des amis, des connaissances, des experts; c'est pourquoi elle renvoie l'ascenseur et veut « faire fleurir

ceux qui l'ont fait fleurir ». C'est la clé de la réussite : beaucoup de solidarité et d'entraide, valeurs que lui ont transmises ses parents, d'origine beauceronne. De ce désir, au point de départ, d'allier certains de ses talents — l'entrepreneuriat, la couture, la décoration —, Lise a su faire un métier peu conventionnel, mais créatif, et s'en est fait une spécialité, celle de tapisier-garnisseur de meubles traditionnels. C'est la même, rappelons-le, que celle de M. Jean Poquelin, le père de Jean-Baptiste, dit Molière, celui que depuis bientôt quatre cents ans nous associons à notre langue française.

La belle aventure chez nous de la tapisserie aura duré quinze ans et il est regrettable de voir cette unique expertise s'éloigner du Québec — pour un temps seulement? Souhaitons bonne chance à l'artisane Lise Lessard dans une nouvelle étape de sa vie, et bon voyage!



- *Lise Lessard lors du Colloque sur le patrimoine au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier. (Photographie : Pierre Vézina, 2018)*

DE L'HÉRITAGE IMMATÉRIEL AU PATRIMOINE BÂTI : UN ART DE VIVRE

MAGALI LAVIGNE



Sinologue de formation, Magali Lavigne est directrice de l'IQMPB. (Photographie : Magali Lavigne, 2018)

La créativité des peuples du Québec est légendaire et source d'émerveillement à travers le milieu culturel mondial, que ce soit en théâtre, danse contemporaine, cinéma, multimédia ou en architecture. La contrainte du climat et la rencontre des influences migratoires ont favorisé l'essor des innovations techniques dans le contexte du patrimoine bâti et ont donné un caractère national unique à l'architecture québécoise. Les artisans d'antan se sont réinventés pour parfaire leurs techniques et s'adapter aux matériaux de leur nouveau pays. L'intelligence du geste et la souplesse d'adaptation se sont démarquées avec force et brio. Aujourd'hui encore, leur rapport culturel au bâtiment caractérise leurs champs d'action. De sorte que le Québec a beaucoup à offrir en matière d'échange à l'international.

L'apport technique et esthétique des générations d'artisans du bâtiment a dépassé la copie des modèles importés d'Europe. Il offre une véritable expression architecturale dans chaque région du Québec.

Pourtant la polémique autour du manque de relève dans les métiers patrimoniaux est alimentée depuis des décennies. Malgré un impact économique non négligeable, ce secteur repose sur des fondations fragiles. N'ayant jamais eu, au Québec, de transmission structurée des savoir-faire, il convient aujourd'hui d'y remédier en proposant un modèle qui fasse consensus, varie les expériences et permette de maintenir en vie la capacité

technique de restauration, de réhabilitation et de maintenance du bâti ancien. Ceci dans le respect des méthodes et des techniques de travail originales et de l'intégrité structurale et architecturale des ouvrages qui constituent ce bâti.

Pour saisir les enjeux en cause, les notions d'artisans et de travailleurs de la construction doivent aussi être abordées. La notion du métier traditionnel, au sens d'une technique, s'accompagne d'une maîtrise du métier dans sa globalité; une connaissance exhaustive des matériaux qu'il faut savoir transformer avec la dextérité de techniques complexes et diverses. Nous pouvons spécifiquement parler d'intervention sur un chantier. Cela présuppose de savoir analyser, étudier un lieu donné avant d'y œuvrer. Par voie de conséquence, la formation requise pour acquérir la maîtrise d'un métier traditionnel est distincte des parcours génériques offerts.

Le réseau de l'éducation ne fournit pas de programme de formation spécifique en métiers patrimoniaux du bâtiment et les règles de l'industrie de la construction au Québec ne prévoient aucune désignation professionnelle pour des personnes possédant les connaissances et les compétences des métiers liés au patrimoine bâti. En vertu du régime en vigueur au sein de l'industrie, seuls les travailleurs disposant d'une carte de compétence émise par la Commission de la construction du Québec (CCQ) sont autorisés à accéder à un chantier assujéti. Or, le modèle unique de formation menant à l'obtention

- *Détail d'un outil utilisé dans la restauration d'œuvres d'art. (Source : Élisabeth Cloutier, restauratrice)*

de la carte de compétence défavorise les travailleurs des métiers patrimoniaux qui, très souvent, ont acquis leurs savoirs en empruntant un parcours différent de celui prévu par la Loi R-20. Cette Loi prévoit bien certaines exemptions, mais la pratique montre que ces dernières sont inefficaces dans le cas des travailleurs des métiers patrimoniaux et que la gestion de ces exemptions dans la réalité constitue une barrière.

Cette marginalisation réglementaire participe à l'appauvrissement continu des savoir-faire au sein de l'industrie, appauvrissement qui entraîne une hausse des interventions inadéquates et du coût à terme de la préservation de notre bâti patrimonial. La barrière réglementaire participe également, faute d'emplois, au désintéressement des jeunes et à l'absence de relève. Bref, les métiers patrimoniaux agonisent et leurs savoirs s'éteignent.

Dans cet élan, la Fondation Saint-Roch (FSR) à travers son projet d'Institut québécois des métiers patrimoniaux du bâtiment (IQMPB) s'efforce depuis 2010 à proposer une solution à ce dossier complexe.

L'objectif principal étant de former une relève d'excellence pour les métiers patrimoniaux du bâtiment.

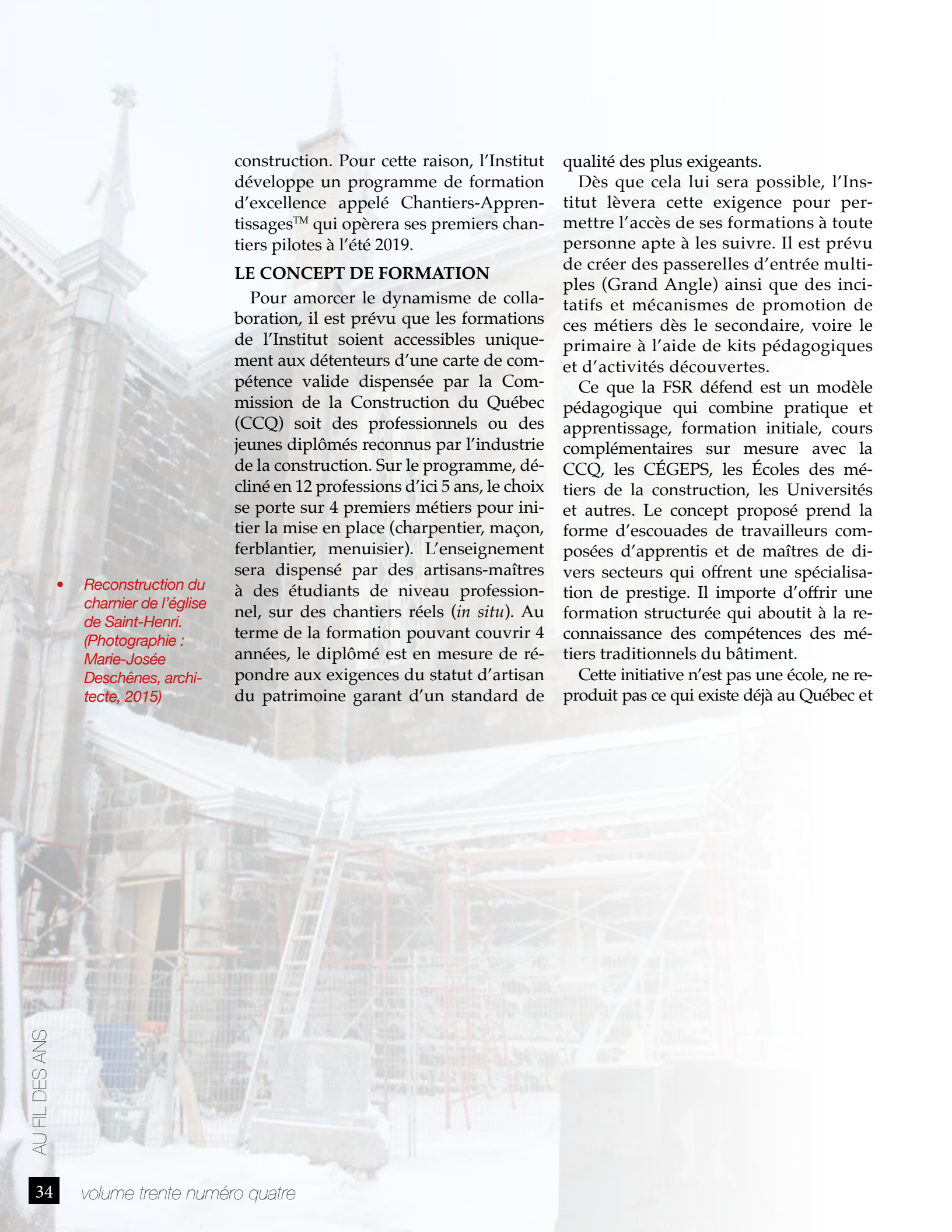
L'objectif de la FSR est de parvenir, avec les partenaires du milieu, à créer une formation riche d'enseignements, qui n'a pas pour but de se substituer aux programmes de formation classiques, mais plutôt de créer une élite artisanale, hautement qualifiée, immédiatement opérationnelle et recherchée.

L'initiative de la FSR est unique. Pour la première fois, elle offre une vision claire de ce qui est requis pour non seulement être considéré maître artisans d'un métier traditionnel, mais correspondre très précisément à la réalité de terrain. Elle parvient, ainsi, à présenter un comparatif entre le contenu des formations courantes et celles qui doivent être déployées pour assurer la pérennité des savoirs traditionnels et des acquis inhérents, soit, selon le métier, entre 1500 heures à 3000 heures complémentaires à la formation initiale.

La diplomation de ces programmes d'études doit aboutir à un accès privilégié et légitime à l'industrie de la



- *Travaux de restauration de la maçonnerie de la façade de l'église Sainte-Famille de l'île d'Orléans. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, architecte, 2018)*



construction. Pour cette raison, l'Institut développe un programme de formation d'excellence appelé Chantiers-Apprentissages™ qui opérera ses premiers chantiers pilotes à l'été 2019.

LE CONCEPT DE FORMATION

Pour amorcer le dynamisme de collaboration, il est prévu que les formations de l'Institut soient accessibles uniquement aux détenteurs d'une carte de compétence valide dispensée par la Commission de la Construction du Québec (CCQ) soit des professionnels ou des jeunes diplômés reconnus par l'industrie de la construction. Sur le programme, décliné en 12 professions d'ici 5 ans, le choix se porte sur 4 premiers métiers pour initier la mise en place (charpentier, maçon, ferblantier, menuisier). L'enseignement sera dispensé par des artisans-maîtres à des étudiants de niveau professionnel, sur des chantiers réels (*in situ*). Au terme de la formation pouvant couvrir 4 années, le diplômé est en mesure de répondre aux exigences du statut d'artisan du patrimoine garant d'un standard de

qualité des plus exigeants.

Dès que cela lui sera possible, l'Institut lèvera cette exigence pour permettre l'accès de ses formations à toute personne apte à les suivre. Il est prévu de créer des passerelles d'entrée multiples (Grand Angle) ainsi que des incitatifs et mécanismes de promotion de ces métiers dès le secondaire, voire le primaire à l'aide de kits pédagogiques et d'activités découvertes.

Ce que la FSR défend est un modèle pédagogique qui combine pratique et apprentissage, formation initiale, cours complémentaires sur mesure avec la CCQ, les CÉGEPS, les Écoles des métiers de la construction, les Universités et autres. Le concept proposé prend la forme d'escouades de travailleurs composées d'apprentis et de maîtres de divers secteurs qui offrent une spécialisation de prestige. Il importe d'offrir une formation structurée qui aboutit à la reconnaissance des compétences des métiers traditionnels du bâtiment.

Cette initiative n'est pas une école, ne reproduit pas ce qui existe déjà au Québec et

- *Reconstruction du charnier de l'église de Saint-Henri. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, architecte, 2015)*

s'inscrit depuis les prémices dans une démarche collective pour laisser un espace d'expression qui vise la participation de ceux qui sont les acteurs de cette industrie.

Ainsi, la formation joue-t-elle la carte de la diversification. Diversification de ses activités et des programmes proposés, mais également diversification des voies d'accès au programme de spécialisation en métiers traditionnels du bâtiment. L'ambition est d'offrir des admissions multipasserelles destinées à ouvrir l'accès à une palette de clientèle encore plus élargie issue d'environnements sociaux divers. Et finalement, diversification de type de chantiers qui sont répartis à travers la province du Québec.

Du côté de la construction, l'enjeu est tout aussi important puisqu'il vient répondre au besoin de diversité des profils recherchés par les entrepreneurs spécialisés, dont le partenariat est intrinsèque. Il convient de compléter les évaluations par une approche chantier, expertise de restauration du patrimoine immobilier qui seront reconnues par les professionnels de la construction.

Cette voie d'admission sous forme de passerelles se situe ici au cœur de la dynamique des secteurs construction-culture destinée à encourager l'accès à la transmission des savoirs patrimoniaux. L'observatoire FSR, en action depuis 6 ans, conforte les protagonistes dans cette stratégie. Ainsi, tenir compte de la formation initiale suivie avant l'entrée en spécialisation de métiers patrimoniaux est essentiel, principalement parce que les besoins de connaissance des matériaux, le manie- ment des outils ou la compréhension de l'environnement des chantiers futurs exigent une formation particulière.

Les diplômés occupent une place de premier plan dans la structuration et l'évolution d'un secteur d'activité. En délimitant des champs de connaissances dont ils affirment la cohérence et l'unité, les diplômés confèrent une légitimité à l'activité et un statut de professionnels à ceux qui l'exercent. Il ne peut donc guère y avoir structuration d'un champ professionnel spécifique au patrimoine sans évolution des diplômés.

L'IQMPB préconise un effort collectif



- *Équipe de tournage filmant lors des travaux de restauration de l'église Sainte-Famille de l'île d'Orléans. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, architecte, 2018)*

pour préciser le contenu et améliorer la présentation des référentiels de diplômes. Dans le domaine de la formation, comme dans de nombreux autres qui concernent la filière, il est véritablement urgent que les pouvoirs publics envoient un signal politique fort, montrant ainsi l'intérêt de la collectivité pour un secteur qui se sent parfois délaissé. Cela répondrait par ailleurs, à une attente forte des professionnels, souvent désorientés par la multiplicité des interlocuteurs et des guichets d'entrée.

COMMENT L'IQMPB

Ainsi, au-delà de sa vocation éducative, l'Institut vise également à encourager l'entrepreneuriat et à stimuler le marché de la construction artisanale en confortant les propriétaires de bâtiments patrimoniaux à faire affaire avec des spécialistes reconnus de la restauration et la conservation.

La construction contemporaine

Il convient de dépoussiérer la perception nostalgique de ces métiers. La prise en compte de l'enjeu environnemental dans l'architecture ouvre de belles perspectives aux matériaux naturels. Le mariage entre savoir-faire traditionnels et une architecture moderne est, aujourd'hui également une culture du bâti qui séduit et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Cette philosophie architecturale se caractérise par l'utilisation de matériaux nobles, par une attention au travail artisanal de très haut niveau qui transforme les matériaux. Elle s'exprime à travers la fusion permanente de l'invention contemporaine qui va de pair avec les besoins de l'art.

De fait, ces métiers font appel à la fois aux techniques héritées pour la restauration et la rénovation, et aux techniques de pointe pour l'innovation.

Et conscient que le partage des savoir-faire

n'a pas de frontière, l'Institut a à cœur de mettre en valeur la formule des Chantiers-Apprentissages™ à l'international.

Les métiers traditionnels ont de l'avenir

Les sommes allouées à la restauration et à la réhabilitation des structures patrimoniales au Québec sont substantielles, au moins 90 M\$ annuellement, et servent à occuper directement quelque 1 100 travailleurs de la construction et des métiers patrimoniaux.

De plus, la valeur des investissements consacrés au patrimoine bâti n'est pas qu'économique, elle se décline en plusieurs autres dimensions : culturelle, esthétique, éducative, historique, touristique, sociale, territoriale et environnementale.

Complexité d'un projet ambitieux

L'Institut vient en réponse à des enjeux pluriels qui demandent une expertise pointue, par des activités et initiatives créatives sur un large spectre, pour desservir un réseau de clientèles démultiplié. Il préconise une diffusion exceptionnelle auprès du grand public, tant pour sensibiliser, instruire que pour motiver des jeunes à embrasser les filières des métiers traditionnels du bâtiment.

La complexité du projet d'IQMPB est proportionnelle à son envergure, c'est-à-dire large et ramifiée. En effet, outre l'impact majeur qu'il aura dans le secteur du bâti ancien et contemporain, l'Institut s'insérera dans des activités multiples pour animer son Centre de ressources auprès des professionnels et du grand public :

- Culturelles... concernant autant le patrimoine bâti (le matériel) que les savoir-faire (l'immatériel), lesquels comprennent une valeur artistique, emblématique, ethnologique, historique et scientifique;

- *Chœur de l'église de Saint-Roch de Québec lors du Festival des musiques sacrées de Québec fondé par la FSR. (Source : Fondation Saint-Roch de Québec)*

- De développement durable... notamment par l'encouragement à conserver plutôt que démolir en tout ou en partie des bâtiments afin de recycler des infrastructures, réutiliser des ressources matérielles, créer ou maintenir des emplois et renforcer l'appartenance territoriale;
- Financières et de commercialisation... encourageant notamment le tourisme et en contribuant à accroître la valeur des propriétés, en plus de créer des emplois;
- Sociales... engendrant dans les milieux urbains et régionaux le renforcement du sentiment d'appartenance territoriale et des capacités d'agir en faveur du patrimoine local (matériel et immatériel).

Considérer le patrimoine comme un investissement

La reprise économique doit profiter au patrimoine. Celui-ci doit être considéré non seulement comme une source de dépense, mais aussi, et surtout comme un investissement et un ajout à la richesse

collective. Vu sous cet angle, le volet niche des métiers du patrimoine bâti pourrait connaître un renouveau souhaitable et jouer également son rôle d'élément déclencheur dans le développement régional. Chaque région souhaite présenter ses différences et démontrer qu'elle mérite d'être connue et visitée, la mise en valeur du patrimoine régional ou local faisant sûrement partie des atouts qui méritent d'être honorés.

Nos artisans sont aussi et surtout le creuset d'une créativité puissante, d'un renouveau en évolution permanente, de la maîtrise de techniques innovantes appliquées avec audace et ingéniosité. Résolument tourné vers l'avenir, l'Institut en devenir se veut être le reflet du visage actuel de ces métiers : une vitrine prestigieuse et dynamique de ce génie, de ce savoir-faire mêlé de technique et d'innovation, et de leur excellence, toujours !



- *Enlèvement du toit du moulin à vent de L'Isle-aux-Coudres lors de travaux de restauration en 2012. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, architecte)*

CHRONIQUE

SILENCE DANS LA FORÊT ENCHANTÉE



par
**Michel
 LESSARD**

Gisèle est partie, Gisèle Lamoureux en amour total avec la Nature du pays québécois s'est envolée le 23 juin, partie péter dans les roses dirait-elle en riant, cette fois dans les jardins et les forêts du Paradis. Cette immense scientifique avait mon âge, 76 ans, et elle aurait bien aimé continuer à nous révéler notre patrimoine émouvant de fleurs sauvages, celui qu'on trouve partout sur le territoire national. Gisèle appartenait à la chevalerie des temps modernes, celle qui se bat pour sauver la terre et nous convertir à ses indispensables merveilles nécessaires à notre survie harmonieuse. Il n'est pas faux de dire que cette femme véritable savante, grande photographe avec des milliers d'images à son actif, vulgarisatrice hors pair était une enfant du frère Marie-Victorin, le botaniste émérite qui nous a laissé sa *Flore laurentienne* (1935), le classique en la matière, salué comme la meilleure publication sur le sujet en Occident dans l'entre-deux-guerres.

Tous les Québécois possèdent l'un ou l'autre des 9 guides de Fleurbec, produits par un groupe de recherche et la maison d'édition qu'elle fonde en 1973. Dans l'élan de la Révolution tranquille, parmi la mise en valeur de nos richesses patrimoniales, nous découvrons alors la nature, notre nature sauvage et ses écosystèmes. Ses ouvrages pratiques fort accessibles permettent à tout le monde d'herboriser en se promenant dans les bois, sur le bord des rivières, dans les tourbières, dans les champs, en bord de mer et même dans les villes. Les curieux des fougères et des mousses peuvent s'émouvoir et sustenter leur curiosité avec leur propre traité toujours offert en format de poche. Plusieurs titres connaîtront des tirages dépassant les 100 000 exemplaires : 3000 pages, 1500 photos, 500 espèces de plantes indigènes du Nord-est américain ! Vivant alors dans une érablière de Bellechasse, proche d'une tourbière, dès la sortie des premiers titres, je suis séduit.

Espèces rares dépourvues de noms français, plantes fragiles, milieux vulnérables, francisation et baptême de nombreuses espèces, protection de l'ail des bois et des milieux humides, sensibilisation à l'usage domestique de l'eau douce, la botaniste sera de toutes les campagnes publiques et de tous les combats,

certaines aboutissant à des lois de protection du végétal et à des règlements de l'Assemblée nationale. Native de Montréal, elle mènera sa carrière sur la Rive-Sud dans la région de Québec où elle deviendra membre du groupe de pression GIRAM.

Membre de l'Ordre national du Québec, de l'Ordre du Canada, on lui décernera le prix Georges-Émile-Lapalme pour sa contribution à la langue française, un grand-prix du Québec, et plusieurs autres récompenses scientifiques dans sa discipline. La dernière en liste, il y a quelques semaines à peine en son absence, à un grand banquet à Montmagny, le prix Étienne-Chartier, lui fut décerné comme Patriote de l'année dans Chaudière-Appalaches par la Société nationale des Québécois. Une de ses amies l'a rencontrée le lendemain sur son lit d'hôpital pour lui remettre le trophée lié à la reconnaissance de son travail gigantesque et de son militantisme et en même temps qu'un immense bouquet d'iris versicolores, l'emblème floral du Québec dont elle avait fait la promotion de façon énergique, à la fin des années 1990.

Le jardin de Gisèle était de la grandeur et de la dimension du Québec. Cette femme mérite tous les honneurs de la patrie.



Patrimoine
religieux de
Bellechasse

Jean-Pierre Lamonde
Clélie Asselin
Paul St-Arnaud
Yvan Gravel

Robert Tessier
Paul St-Arnaud, Jean-Marie Lalonde,
Yvan De Blois et Jean-Claude Tardif
Préface de Michel Lessard

L'époque des
écoles de rang

1824-1964

Regards sur Bellechasse



Pierre Beaudet

Robert
Lamontagne

artisan
de
Beaumont



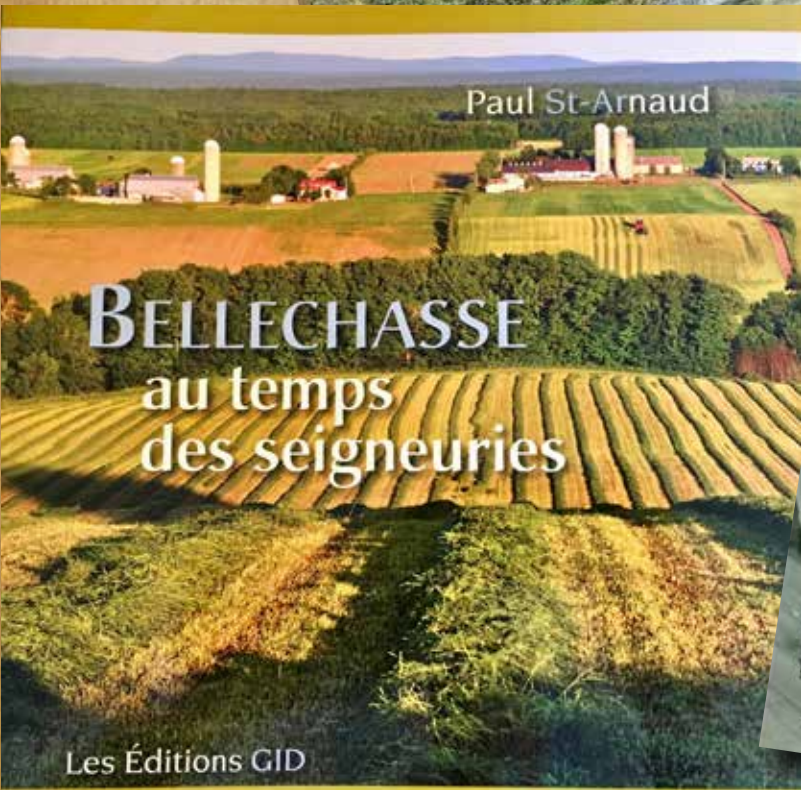
*Pour le plaisir de
posséder un beau livre
sur notre histoire*



Paul St-Arnaud

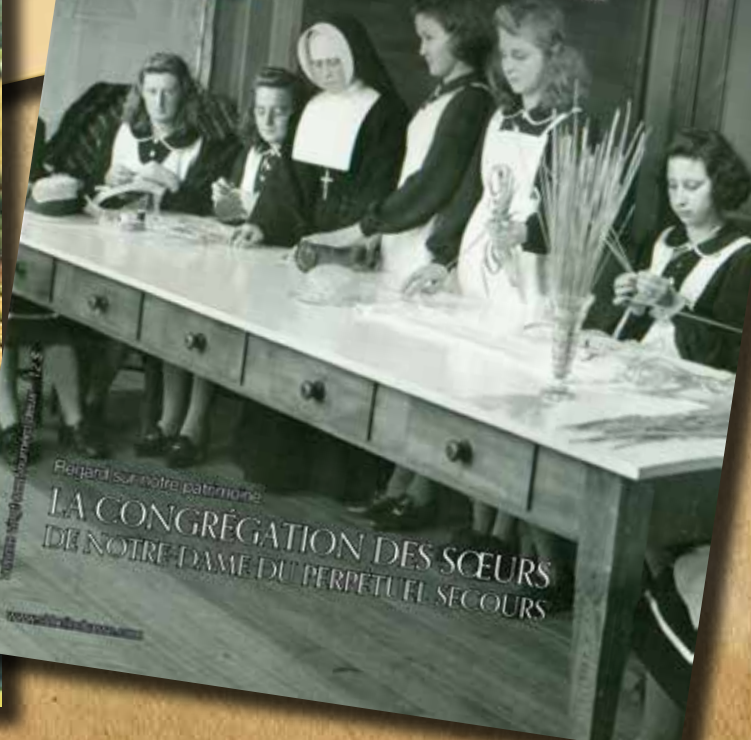
BELLECHASSE
au temps
des seigneuries

Les Éditions GID



Au fil des ans

REVUE QUINSEMESTRIELLE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE



Regard sur notre patrimoine
LA CONGRÉGATION DES SŒURS
DE NOTRE-DAME DU PERPETUEL SECOURS